WEST CANADIAN GRAPHICS 990
COMMONWEALTH IMAGING
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
11-Sep-13

La LIBERTÉ

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 99 n°18 • du 15 au 21 août 2012 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Du Manitoba à la Louisiane



photo : Camille Harper-Séguy

La 43e édition de Folklorama, qui se clôturera le 18 août prochain après deux semaines de festivités, a accueilli 43 pavillons dont un nouveau, celui du Mardi gras indigène en place du 12 au 18 août. Ayant pour objectif d'éduquer le public à la grande diversité culturelle au sein des Autochtones, dont plusieurs sont descendants d'unions afro-autochtones, le nouveau pavillon fait un parallèle entre les danses autochtones au Manitoba et celles du Mardi gras en Louisiane. Quelque 90 personnes ont assisté au tout premier spectacle du nouveau pavillon, le 12 août, assuré pour la partie autochtone par l'Aboriginal School of Dance de Winnipeg, et pour la partie louisianaise par quatre danseurs venus de Louisiane pour Folklorama. ■ **Photo-reportage page 13.**

Avis de demande et directives sur la procédure Manitoba Hydro

Demande de modification du permis EPE-35 pour autoriser l'accroissement des exportations d'énergie à la société Great River Energy des États-Unis

Le 16 juillet 2012, Manitoba Hydro (le « demandeur ») a soumis à l'Office national de l'énergie une demande en vertu du paragraphe 21(2) de la Loi sur l'Office national de l'énergie afin d'obtenir l'autorisation d'accroître (de 663 GWh à 1 400 GWh annuellement) la quantité d'énergie qu'elle peut exporter en vertu du permis et afin d'obtenir plus de flexibilité en ce qui concerne la détermination du moment d'une telle exportation (les saisons estivale et hivernale). L'énergie serait exportée en conformité avec les conditions de l'accord sur la diversité conclu le 1er février 1991 entre Manitoba Hydro et Great River Energy et complété le 1er mai 2012.

L'Office souhaite connaître les points de vue des parties intéressées à la demande de Manitoba Hydro avant de délivrer un permis ou de recommander au gouverneur en conseil que la demande soit désignée pour un processus de délivrance de permis. Les directives sur la procédure qui suivent expliquent de façon détaillée celle qui sera utilisée.

1. Le demandeur doit déposer et conserver en dossier des exemplaires de la demande aux fins d'examen public pendant les heures normales d'affaires, à ses bureaux situés au 360, avenue Portage, 22e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0G8 (téléphone : 204 360-3041, courriel : nzettler@hydro.mb.ca) et en fournir un exemplaire à quiconque en fait la demande. Il est également possible de consulter un exemplaire de la demande, pendant les heures normales d'affaires, à la bibliothèque de l'Office, pièce 1002, 444, Septième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2P 0X8. On peut aussi en consulter un exemplaire en ligne à l'adresse www.neb-one.gc.ca.
2. Les parties qui désirent déposer des mémoires doivent le faire auprès du secrétaire de l'Office, au 444, Septième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2P 0X8 (télécopieur : 403 292-5503), et les signifier au demandeur, au plus tard le 14 septembre 2012.
3. Conformément au paragraphe 119.06(2) de la Loi, l'Office s'intéresse aux points de vue des déposants sur les questions suivantes :
   a) les conséquences de l'exportation de l'électricité sur les provinces autres que la province exportatrice;
   b) le fait que le demandeur :
      (i) a informé quiconque s'est montré intéressé à l'achat d'électricité pour consommation au Canada des quantités et des catégories de services offerts;
      (ii) a donné la possibilité d'acheter de l'électricité à des conditions aussi favorables que celles indiquées dans la demande à ceux qui ont, dans un délai raisonnable suivant la communication de ce fait, manifesté l'intention d'acheter de l'électricité pour consommation au Canada.
4. Si le demandeur souhaite répondre aux mémoires visés aux points 2 et 3 du présent Avis de la demande et des présentes Instructions relatives à la procédure, il doit déposer sa réponse auprès du secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire à la partie qui a déposé le mémoire, au plus tard le 29 septembre 2012.
5. Pour obtenir plus de renseignements sur les méthodes régissant l'examen mené par l'Office, communiquez avec le secrétaire, par téléphone, au 403 299-4800, ou par télécopieur, au 403 292-5503.

Manitoba Hydro

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

APPEL D'OFFRES

L'École technique et professionnelle (ETP) de l'Université de Saint-Boniface (USB) invite des soumissions pour le projet suivant :

RAPPORT ACADÉMIQUE ANNUEL DE L'ETP

BUT DU PROJET

Mener une étude des finissantes et des finissants de l'ETP des années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 afin de produire un rapport qui sera publié et diffusé aux instances internes et externes.

DESCRIPTION DU PROJET

La démarche comprendra la collecte, la compilation et l'analyse de toutes les données pertinentes ainsi que la préparation de textes et de graphiques, et la coordination de la publication du rapport. Les données seront recueillies en partie des dossiers administratifs de l'USB. De plus, une enquête téléphonique devra être menée pour les fins de ce projet. De façon générale, l'étude se penchera entre autres, sur :

- Les données démographiques
- Les inscriptions
- Les taux de diplômation
- Le taux d'emploi
- Le degré de satisfaction des diplômés concernant les études et l'emploi

ÉCHÉANCIER DU PROJET

Le rapport sera publié et diffusé au plus tard le 10 mai 2013.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les personnes ou entreprises intéressées à soumissionner pour ce projet devront remettre un devis estimatif décrivant les travaux et les échéanciers prévus ainsi que tous les coûts associés. Un profil du ou de la soumissionnaire ainsi que les coordonnées de deux répondants ou répondantes doivent accompagner l'offre.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les offres seront soumises par télécopieur, par courrier traditionnel ou électronique au plus tard le **vendredi 7 septembre 2012 à 16 h** à l'attention de :

Monsieur Gabor Csepregi
Vice recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 233-0217
gcseprog@ustboniface.ca

Université Collège universitaire de Saint-Boniface

L'Université de Saint-Boniface, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** ■ Journaliste : **Camille HARPER-SÉGUY** ■ Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Matthieu TREMBLAY** ■ Journalistes stagiaires : **Vincent RÉGIS** et **Sabine TRÉGOUËT** ■ Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe à la direction : **Rozanne BOUCHARD** ■ Réceptionniste : **Sophie WILD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Agente en communication et marketing : **Sylvie LAURENCELLE-VERMETTE** et **Pauline TRASSARD** (stagiaire)

Les bureaux sont situés au **420, rue Des Meurons, unité 105** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998** ■ Web : **la-liberte.mb.ca**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **www.la-liberte.mb.ca** ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Communiqués de presse : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Abonnements : **administration@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Fondation Donatien Frémont

RÉSEAU SÉLECT

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

PHILATÉLIE

Une photographie timbrée

La photographie du drapeau humain prise par Dan Harper lors de la Fête du Canada paraîtra en timbre en janvier 2013. Un moment unique dans la carrière de ce photographe reconnu à Winnipeg.



Sabine TRÉGOUËT
presse5@la-liberte.mb.ca

Le 14 janvier 2013, Dan Harper verra pour la première fois une de ses photographies paraître sous la forme d'un timbre. Prise à 60 pieds de hauteur, la photographie en question représente un drapeau canadien incarné par 3 000 Winnipégois le 1er juillet dernier devant le Palais législatif du Manitoba.

« Voir une de ses photographies convertie en timbre à l'échelle canadienne n'arrive qu'une seule fois dans une carrière de photographe, confie Dan Harper. C'est au même niveau que la photo que j'ai prise de la reine d'Angleterre alors qu'elle n'était qu'à quatre ou cinq pieds de moi. »

Lors de la Fête du Canada en 2011, le Downtown Winnipeg Biz avait mis en place un drapeau vivant du Canada avec des Winnipégois. La photo qui en était ressortie avait beaucoup plu à Postes Canada qui a donc demandé cette année au Downtown Winnipeg Biz de renouveler l'expérience, mais en réalisant une photo sous un autre angle précis afin d'en faire un timbre. Downtown Winnipeg Biz a alors fait appel à Dan Harper pour réaliser cette photo dont l'aboutissement sera un timbre en circulation sur tout le territoire canadien.

Il s'agit donc d'une formidable opportunité pour Dan Harper. Et pour cause, photographe professionnel depuis huit ans, il sait combien il est difficile de devenir photographe à plein temps. « Ça m'a pris au moins deux ans pour pouvoir vivre de mes photos, confie-t-il. Mais aujourd'hui, j'ai plusieurs projets en cours et je suis reconnu dans mon travail. »

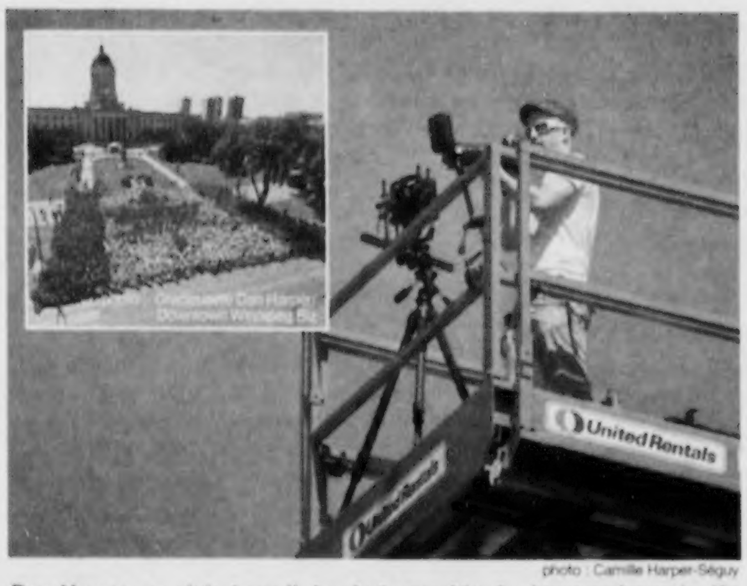


photo : Camille Harper-Séguy

Dan Harper en plein travail de photographie du drapeau humain. En médaillon : La photo prise par Dan Harper lors de la Fête du Canada.

D'ailleurs, Dan Harper anime souvent des ateliers pour expliquer comment devenir photographe professionnel. Président du club *Winnipeg Photo Community*, il organise régulièrement avec ses membres des rencontres pour apprendre à éclairer un portrait ou à donner un prix à une photographie.

Dan Harper travaille aussi avec de nombreux organismes francophones, comme le Festival du Voyageur, Caisse Groupe Financier ou l'Université de Saint-Boniface. « C'est vraiment enrichissant pour moi d'être intégré dans la communauté francophone, révèle-t-il. Je trouve ça important de pouvoir parler les deux langues officielles avec mes clients. »

Le Festival du Voyageur l'embauche depuis plusieurs années comme photographe officiel. « Nous travaillons avec Dan Harper car il propose des photographies d'une qualité supérieure, assure la directrice du marketing et des communications Irina Ivanov-Bissonnette. Et puis c'est important pour nous d'encourager quelqu'un qui a le Festival à cœur et qui le comprend. »

Ce qui permet à ce photographe d'être reconnu aujourd'hui, c'est sa curiosité toujours exacerbée. « Je suis très intéressé par la photographie et toutes les niches qui l'entourent, explique Dan Harper. J'essaye de nouvelles choses en permanence, ce qui me permet de me perfectionner. Par exemple, je travaille actuellement sur un projet de photographie d'accéléré, du haut du 201 Portage pour proposer aux Winnipégois de voir leur ville différemment. Cela n'a jamais été fait. »

JEUX OLYMPIQUES

18 médailles pour le Canada

Pascale CASTONGUAY (APF)
et Camille HARPER-SÉGUY

L'aventure olympique de l'équipe canadienne a pris fin à Londres le 12 août dernier avec au compteur 18 médailles amassées, exactement le même nombre que lors des Jeux olympiques de Pékin en 2008.

Ces 18 médailles récoltées placent le Canada au 36e rang selon le classement officiel et au 13e rang au compte simple des médailles. Le Canada n'a donc pas réussi à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé au départ, celui de finir dans les 12 premiers. Le président du Comité olympique canadien, Marcel Aubut, reconnaît toutefois que « l'objectif était ambitieux ».

Lors de la cérémonie de clôture des Jeux, la capitaine de l'équipe de soccer féminine, Christine Sinclair, portait le drapeau canadien. Son équipe a en effet remporté le bronze au soccer face à la France par un score de 1 à 0. C'était la première médaille depuis 1936 pour le Canada dans un sport d'équipe lors de Jeux olympiques d'été.

Une d'or, cinq d'argent, 12 de bronze

Outre le soccer, le Canada a remporté de nombreuses autres médailles, dont une d'or, avec Rosie MacLennan au trampoline. Elle a devancé la Chinoise He Wenna, championne olympique en titre.

L'équipe canadienne de cyclisme inscrite à la toute première épreuve de poursuite féminine aux Jeux olympiques a aussi eu le meilleur sur les Australiennes pour atteindre la troisième marche du podium.

En natation, Ryan Cochrane a mis la main sur la médaille d'argent au 1 500 mètres libre en 14 min 39.63. Il a ainsi établi le nouveau record canadien dans cette discipline.

De même, en eau libre, le Canadien Richard Weinberger a gagné le bronze à l'épreuve masculine du 10 km, à peine cinq secondes après le médaillé d'or dans la discipline, le Tunisien Oussama Mellouli.

L'athlétisme aux Jeux de Londres a également trouvé sa place dans l'histoire olympique du Canada. L'Ontarien Dereck Drouin a en effet obtenu le bronze à l'épreuve masculine du saut en hauteur avec un saut de 2,29 mètres. La dernière médaille du Canada en saut en hauteur remontait aux Jeux de Montréal en 1976.

En lutte, les Canadiennes se sont démarquées. Carol Huynh a ajouté une deuxième médaille olympique à sa collection en remportant le bronze contre la Sénégalaise Isabelle Sambou dans la catégorie des moins de 48 kg.

Sa coéquipière Tonya Verbeek a quant à elle remporté une médaille d'argent dans la catégorie des moins de 55 kg. C'est sa troisième médaille olympique après l'argent à Athènes en 2004 et le bronze à Pékin en 2008.

Les épreuves de canoë/kayak n'ont pour leur part pas failli à leur tradition de renflouer la collection de médailles du Canada. Cette année, trois médailles ont été remportées dans cette discipline. Le kayakiste Adam van Koverden a d'abord mis la main sur la médaille d'argent au K1 – 1 000 mètres. Une vingtaine de minutes plus tard, le canoéiste Mark Oldershaw remportait le bronze en C1 – 1 000 mètres.

Mark de Jonge a complété la récolte canadienne en gagnant le bronze au K1 - 200 mètres en kayak.

De plus, l'équipe canadienne revient chez elle avec deux médailles d'argent en aviron hommes et femmes, et quatre de bronze en plongeon femmes tremplin 3 mètres et 10 mètres, judo masculin dans la catégorie moins de 81 kg et haltérophilie chez les femmes de moins de 63 kg.

Par ailleurs, l'équipe canadienne masculine de relais 4 x 100 mètres a frôlé le podium mais le vent a tourné lorsque le Canada a été disqualifié. L'un des sprinters avait en effet franchi la limite de la zone d'échange alors que l'échange du témoin n'avait pas encore été complètement terminé. L'équipe de la Grande-Bretagne a subi le même sort lors des épreuves préliminaires.

ÉDITORIAL

par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca



Entre bouffon et guindé

Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. Et encore, c'est pour un temps limité.

Silvio Berlusconi a été élu comme président du Conseil des ministres de l'Italie pour un temps record totalisant neuf ans. Le surnommé « bouffon » avait les moyens de payer sa place. Il serait le 3e plus riche du pays.

Tellement riche qu'il avait acheté tous les médias, magistrats et femmes achetables. Il a fait élire et nommer ministre plusieurs de ces femmes trophées. Il se procurait aussi des votes au Parlement pour rester en place. Privé de légitimité par une vingtaine de scandales et de recours judiciaires, il a été chassé du pouvoir en 2011. Silvio Berlusconi niait le principe de l'alternance.

C'est pourtant fondamental en démocratie. Ceux qui ne succombent pas à l'ivresse du pouvoir croient en l'alternance. Comme Brian Pallister.

Le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur a siégé plusieurs fois à la Législature provinciale et à la Chambre des communes. Il n'a pas laissé beaucoup de traces. À 58 ans, il veut rebâtir le Parti. On lui souhaite bonne chance parce qu'on a besoin d'une Opposition.

Mais connaîtra-t-il le succès de Gary Doer et Gildas Molgat ou celui de Hugh McFadyen et Stuart Murray? Diriger l'Opposition peut être un bon investissement.

Le Néo-démocrate Gary Doer a dirigé pendant 11 ans l'Opposition officielle avant de devenir premier ministre pendant dix ans. Il est maintenant ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Le député libéral de Sainte-Rose, Gildas Molgat a été chef de l'Opposition de 1961 à 1969. Il a été récompensé en 1971 par un siège au Sénat, gracieuseté du Parti libéral. Au moment de son décès 30 ans plus tard, il était président de la Chambre haute.

Les deux prédécesseurs du nouveau chef conservateur ont croupi six ans chacun dans l'Opposition : Murray de 2000 à 2006 et McFadyen de 2006 à 2012. Le premier est le PDG du nouveau Musée canadien des droits de la personne, à Winnipeg. Le second va diriger à Calgary le nouveau bureau d'une entreprise nationale de relations publiques.

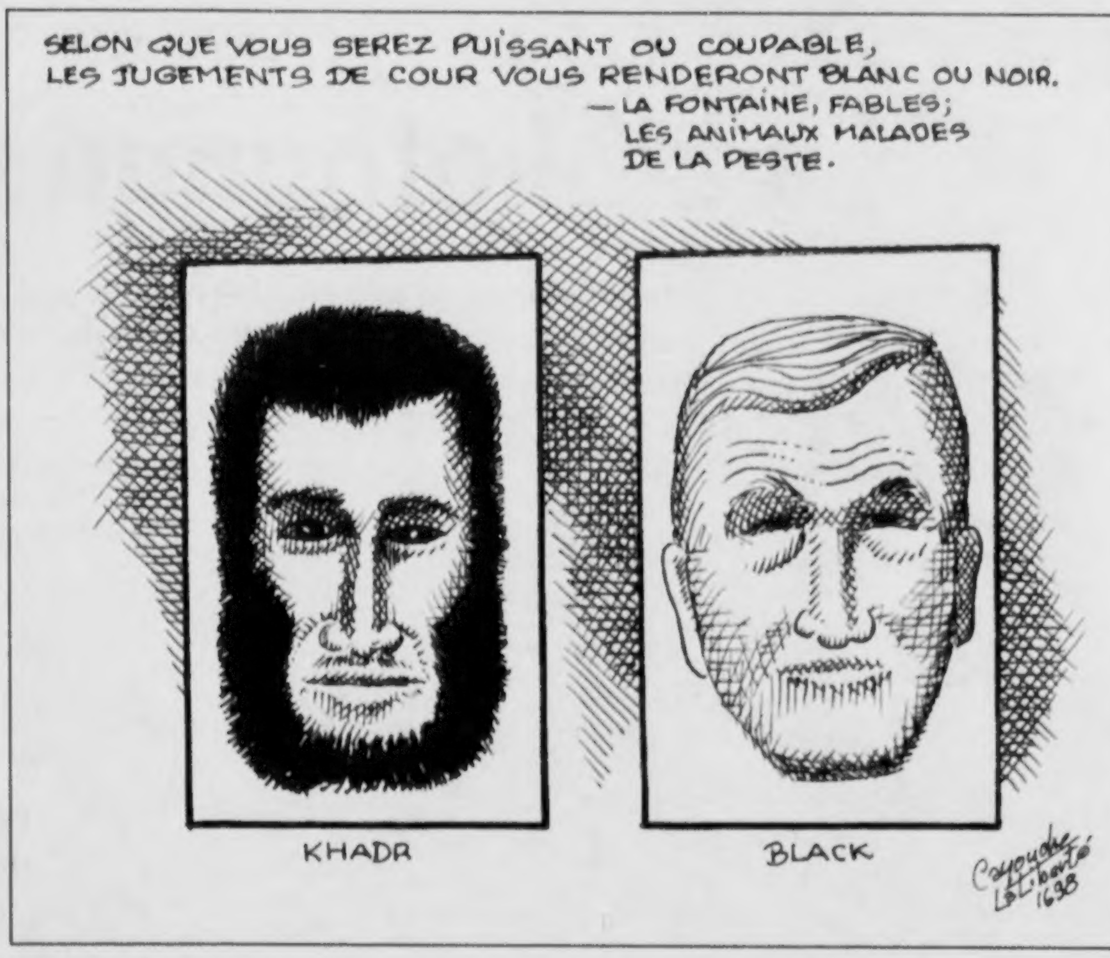
Que peut espérer Brian Pallister? L'élection par acclamation n'est pas un bon départ, si les choses continuent comme elles ont commencé. Petit frère achalant, le PPC est la dernière priorité de la formation régnante à Ottawa. La prédominance du pur et dur Stephen Harper n'est pas un grand atout dans la province néo-démocrate.

Au Manitoba, même si le NPD est un groupe essoufflé, il occupe la gauche, le centre et la droite. Est-ce qu'on va devenir, comme l'Alberta, une province dominée par un seul parti? On est loin de la grande frousse du printemps « rose sauvage » qui a vu une formation encore plus à droite y menacer les Conservateurs. Et encore plus loin du printemps érable qui secoue la campagne électorale actuelle au Québec en engageant les nouvelles générations.

Non, le pire qui pourrait arriver au Manitoba, c'est que les troupes conservatrices ne lèvent pas. Et que Brian Pallister aboutisse dans les coulisses de l'ennui. Le mieux pour lui serait alors en fin de mandat la récompense d'un siège au Sénat, gracieuseté du Parti conservateur.

Mais le temps n'est pas le meilleur allié d'une telle quête sénatoriale. Il y a une longue tradition d'alternance à Ottawa. Et elle peut s'exprimer même si, comme le bouffon de Rome, le guindé d'Ottawa tente d'ériger un pays à son image pour des générations à venir.

On peut néanmoins s'attendre à ce que Brian Pallister reçoive un jour une quelconque médaille. Même si le PPC se classait en 4e place.



À VOUS la parole

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Félicitations!

Madame la rédactrice,

Je voudrais féliciter *La Liberté* et toute son équipe pour avoir encore une fois cette année remporté un si grand nombre de prix lors de l'attribution des prix aux journaux francophones de l'Association de la presse francophone.

Je suis un abonné à *La Liberté* depuis de nombreuses années et je ne me passerais pas de ma *Liberté* pour tout l'or au monde et surtout la version en ligne qui nous permet de jouir de notre *Liberté* dès sa parution. On a souvent reconnu l'importance de cet hebdomadaire pour les Franco-Manitobains.

Je voudrais souligner l'importance de *La Liberté* pour tous les Franco-Manitobains qui, pour une raison ou une autre, sont appelés à vivre à l'extérieur de ce cher Manitoba, que ce soit au Canada ou ailleurs.

En ce qui me concerne, je dévore ma *Liberté* dès sa parution en ligne ou version papier et je suis tellement heureux de partager non seulement les nouvelles concernant les difficultés toujours présentes de la vie franco-manitobaine mais surtout les nombreuses réussites et progrès au sein de la communauté que ce soit à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), le réveil fantastique de la nation métisse au Manitoba, l'essor du mouvement des services de santé en français ou tout autre reportage qui témoigne de la vitalité de la communauté franco-manitobaine.

Il est déplorable que le gouvernement conservateur au fédéral ne reconnaisse pas l'importance de ces hebdomadaires francophones comme *La Liberté*.

Je félicite aussi l'équipe de *La Liberté* pour la publication de nombreux articles qui portent à réflexion sur tout autre sujet tel l'intimidation en milieu scolaire dans « Des adolescents sous pression » de *La Liberté* du 20 au 26 juin 2012 par la jeune équipe de Génération Y de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR). De tels d'articles, courts mais percutants, portent les lecteurs à repenser leurs attitudes sur des sujets de société si importants de nos jours.

Cet article m'a porté à réfléchir sur les méfaits de l'intimidation chez nos jeunes et par contraste, l'importance que joue l'encouragement auprès de ces jeunes sous pression en les aidant à surmonter les difficultés quotidiennes et à réussir une formation prometteuse pour l'avenir.

Joseph-Ambroise Desrosiers
Cambridge (Ontario)
Le 26 juillet 2012

Respect pour Georges Forest

Madame la rédactrice,

J'ai lu avec grand intérêt les précisions que M. Jean-Marie Taillefer vous a communiquées au sujet de l'histoire récente du français dans les écoles du Manitoba. Je reconnais pleinement le bien-fondé de ses remarques et je l'en remercie. (J'ai été, ironiquement, son professeur d'histoire à La Broquerie, il y a un bon nombre d'années. Voilà que l'élève a largement dépassé le maître – en histoire – et j'en suis fort aise.)

Dans le feu de l'interview accordée à votre journaliste, madame Harper-Séguy, j'aurais donné, spontanément, un surcroît de mérite à Georges Forest. Quoi qu'il en soit, son intervention aura servi à faire connaître davantage notre cause.

Puisque M. Taillefer a déclaré, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, son « respect ... pour Georges Forest », veuillez s'il vous plaît lui faire savoir que je vais bientôt l'inviter à participer à l'organisation de la collecte de fonds.

Marcien Ferland
président (à défaut)
Comité du monument Georges-Forest
La Salle (Manitoba)
Le 28 juillet 2012

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

Saint-Vital

La bibliothèque va changer

La bibliothèque de Saint-Vital fait partie du plan de rénovation à long terme des bibliothèques de la Ville de Winnipeg.



Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

La Ville de Winnipeg a le projet de remplacer, à long terme, huit de ses vieilles bibliothèques par sept nouvelles. La bibliothèque de Saint-Vital en fait partie. La Ville prévoit même l'amalgamer avec celle du Parc Windsor pour n'en faire qu'une seule.

« Ces huit bibliothèques ont toutes plus ou moins 50 ans donc elles ne correspondent plus aux besoins actuels, explique le directeur du Service des bibliothèques à la Bibliothèque publique de Winnipeg, Rick Walker.

« Elles ont toutes au moins deux étages sans ascenseur, ce qui pose des problèmes d'accessibilité, précise-t-il. Elles manquent aussi d'installations comme des espaces d'étude ou encore des salles de cours. »

La Bibliothèque publique de Winnipeg veut donc reconstruire des bibliothèques plus grandes, fonctionnelles, accessibles à tous, et répondant aux normes en matière d'efficacité énergétique.

Long terme

Rick Walker souligne toutefois que pour le moment, ce que la Ville de Winnipeg a décidé au sujet de ses bibliothèques n'est « qu'une stratégie à long terme. Rien n'a encore été défini quant à l'emplacement de ces futures bibliothèques, ni même les coûts. À chaque étape et pour chaque bibliothèque, on présentera des rapports au conseil municipal pour discussion et approbation ».

Le directeur du Service des bibliothèques ajoute que « nous voulons travailler de près avec les communautés et les bibliothèques concernées. À Saint-Vital et au Parc Windsor, par exemple, les deux bibliothèques ont déjà du matériel en français mais si on entend que la communauté en veut plus, on travaillera pour cela ».

L'amalgamation des bibliothèques de Saint-Vital et du Parc Windsor est prévue en 2013, pour une ouverture en 2014. Le plan de redéveloppement des bibliothèques de la Ville de Winnipeg s'étend jusqu'en 2021.

« Aujourd'hui, les bibliothèques sont très importantes pour les communautés, affirme Rick Walker. C'est bien plus que des lieux où on va prendre des livres. On y trouve des programmes pour enfants et pour adultes, des ordinateurs à disposition ou encore des connexions Internet Wi-Fi. On peut y travailler, comme y passer son temps libre. On sait que la Ville de Winnipeg s'agrandit, donc on voulait être capables de répondre à la demande qui va grandir aussi. »

Déception

Des résidants de Saint-Vital n'accueillent toutefois pas la nouvelle de la disparition de leur bibliothèque d'un bon œil.



photo : Camille Harper-Séguy

Bernard DesAutels et sa fille Mélanie sont des utilisateurs assidus de la bibliothèque de Saint-Vital. Ils auraient donc préféré qu'elle ne soit pas déménagée.

Utilisatrice assidue de la bibliothèque de Saint-Vital, la jeune résidante de Saint-Vital, Mélanie DesAutels, déplore en effet que « ce changement va me forcer à aller à la bibliothèque en voiture, alors que je m'y rends d'habitude en vélo, car la bibliothèque actuelle est proche de chez moi. Les autres sont trop loins pour y aller en vélo. Ça va me faire faire un gros détour dans ma journée.

« Je suis déçue d'apprendre ces changements, d'autant plus que je suis une habituée de la bibliothèque de Saint-Vital », confie-t-elle.

Son père, Bernard DesAutels, ajoute que si le déménagement de la bibliothèque ne sera tout de même pas une embûche insurmontable pour sa famille, qui peut utiliser la voiture, d'autres populations comme les aînés pourraient davantage en souffrir.

« Nous utiliserons la voiture pour aller à la bibliothèque, révèle-t-il. On le fait déjà parfois car on n'utilise pas que la bibliothèque de Saint-Vital. Mais que feront les utilisateurs âgés de la bibliothèque actuelle qui vivent à côté et qui ne peuvent pas se déplacer facilement? Ce sera un problème pour eux. »

Le personnel de la bibliothèque de Saint-Vital n'a pas souhaité s'exprimer sur sa situation car Rick Walker est le seul porte-parole autorisé par la Ville à commenter dans les médias sur ce dossier.

Folklorama

Une Franco-Manitobaine ambassadrice

La jeune ambassadrice du pavillon canadien-français de Folklorama, Julie Desrochers, n'en aura pas terminé avec le plus grand festival multiculturel de Winnipeg quand celui-ci fermera ses portes sur l'édition 2012, le 18 août prochain. En effet, la Franco-Manitobaine de 17 ans sera, à compter du 19 août, l'une des quatre ambassadeurs généraux de Folklorama pour l'année 2012-2013.

« J'étais étonnée quand j'ai appris la nouvelle, je ne pensais pas aller si loin alors que c'était ma première année comme ambassadrice d'un pavillon!, confie Julie Desrochers. Je suis entrée dans le concours avant tout pour en faire l'expérience. »

Face à une vingtaine de jeunes qui se sont présentés au poste, c'est pourtant elle qui a été choisie. « En tant qu'ambassadrice générale, je vais représenter le festival Folklorama auprès d'autres festivals, en faire la promotion ailleurs pour ne pas attirer que des gens de Winnipeg, explique Julie Desrochers. Je vais donc voyager.

« J'espère aussi en profiter pour connaitre d'autres personnes, apprendre d'autres cultures, ajoute-t-elle. Ce sera une expérience très enrichissante pour moi. Tout m'arrive d'un coup, c'est excellent! »

Julie Desrochers rappelle par ailleurs qu'un autre ambassadeur du pavillon canadien-français en 2008 et 2009, Frédéric Jubinville, avait aussi été ambassadeur général de Folklorama en 2010.

« Je suis la deuxième ambassadrice générale issue du pavillon canadien-français et j'espère qu'on va continuer à se passer ce poste à l'avenir, conclut la jeune Franco-Manitobaine. Ce serait le *fun* pour la communauté car ce n'est pas que Folklorama qu'on représente, c'est aussi notre pavillon. Par exemple, quand je serai ambassadrice générale, je serai habillée en Canadienne-Française et je parlerai français. »

C. H.-S.

ÉCOLES

Même bulletin pour tous

La Province du Manitoba a dévoilé son nouveau bulletin scolaire commun à toutes les écoles, qui entrera en vigueur au plus tard à l'automne 2013.

Camille HARPER-SÉGUY

Alors que toutes les écoles du Manitoba vont devoir adopter, au plus tard à la rentrée de septembre 2013, le bulletin provincial commun dévoilé le 15 mai 2012 par la Province du Manitoba, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a choisi d'y familiariser l'ensemble de ses écoles dès la rentrée 2012-2013.

Les écoles de la DSFM seront aidées lors de leur transition par une équipe incluant deux écoles pilotes du projet qui fonctionnent avec ce bulletin unique depuis la rentrée 2011-2012, l'école Précieux-Sang et l'école/collège régional Gabrielle-Roy (É/CRGR).

« Un bulletin commun apporte plus de conformité dans notre communication aux parents donc c'est un changement positif, affirme le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. Avant, chaque division scolaire avait son propre bulletin. On avait même plusieurs bulletins au sein de la DSFM car nos écoles sont issues de plusieurs divisions scolaires!

« C'est bon que la Province veuille une harmonisation, poursuit-il. Ça permettra un meilleur suivi des résultats scolaires de chaque enfant, même s'il change d'école en cours de scolarité, et dans un jargon compréhensible pour tous les parents. »

Trois bulletins ont été développés, l'un pour les classes de 1re à 6e années, l'autre pour les 7e et 8e années, le dernier pour les 9e à 12e années. Pour chaque matière, les enseignants sont tenus de rendre compte d'une force de l'élève, d'une amélioration souhaitée et d'un suivi à faire.

« C'est très instructif pour les parents, se réjouit le directeur par intérim de l'école Précieux-Sang, Marcel Matte. C'est axé sur les besoins et les forces de l'enfant, donc les parents ont de meilleurs outils pour aider ou faire aider leur enfant. »

La directrice de l'É/CRGR, Chantal Legal, remarque aussi que le nouveau bulletin commun rend compte des comportements, comme la participation et la responsabilité sociale, autant que du rendement académique.

« Ça offre aux parents un compte-rendu plus large de la situation de leur enfant à l'école, assure-t-elle. Ça se faisait déjà avant par endroits, mais ce n'était pas systématique et on ne l'appelait pas tous pareil. Désormais, on parlera tous de la même chose! »



Archives La Liberté

René Déquier.

Elle se réjouit par ailleurs que la Province reconnaisse tout de même, au sein d'un bulletin commun, la spécificité de chaque division scolaire.

« Il y a de la place laissée pour une «option locale», note la directrice de l'É/CRGR, c'est-à-dire pour un élément d'évaluation propre à une division scolaire. Par exemple, la DSFM pourrait vouloir évaluer dans le bulletin le fait de parler français. C'est bon de reconnaître les spécificités qui tiennent à cœur à chaque division scolaire. »

Accompagnement

Du côté des enseignants des écoles pilotes, la transition vers le bulletin provincial commun s'est passée sans trop d'embûches ni de stress.

« Nos enseignants n'ont pas eu de difficultés à faire la transition car ces nouveaux bulletins ne représentent pas beaucoup plus de travail pour eux, affirme Chantal Legal. De plus, ils ont bénéficié d'un vrai accompagnement de la Province et de la DSFM, avec des formations pour bien rédiger leurs bulletins en utilisant les mêmes codes. »

« Notre expérience a été en général positive, confie l'enseignante de 8e année à l'É/CRGR, Denine Laberge. On n'a pas rencontré trop de défis. Les problèmes, mineurs, se sont facilement réglés. »

Le directeur général adjoint de la DSFM – secteur programmation et services aux élèves, René Déquier, constate néanmoins qu'il reste « du travail à faire au niveau de la structure technique ».

De même, « le défi est d'adapter nos méthodes d'évaluation au nouveau bulletin, ajoute-t-il. On doit avoir un dialogue entre écoles sur comment on arrive à ces notes-là. Ça pourrait changer la façon d'enseigner ».

Quant aux parents d'élèves des écoles pilotes, ils ont aussi reçu une aide de la Province ainsi que des écoles de leur enfant, pour mieux comprendre le nouveau bulletin.

« On a fait des réunions parents-professeurs pour s'assurer que les parents comprenaient bien tous les messages du bulletin, raconte Marcel Matte. Le personnel était très ouvert et réceptif aux suggestions de paraphrase pour que le bulletin soit plus compréhensible. »

Les parents des deux écoles pilotes de la DSFM ont bien accueilli le nouveau bulletin. Aucune école n'a noté de commentaires négatifs tout au long du processus de transition. « On est très contents de cette standardisation, affirme la présidente du comité scolaire de l'école Précieux-Sang, Sylvie Schmitt. Ça nous aide à mieux comprendre le cheminement scolaire de nos enfants. »

« Notre expérience démontre que les écoles qui devront adopter le bulletin unique à la rentrée prochaine n'ont pas de craintes à avoir, conclut Denine Laberge. Ce changement de bulletin est très positif et tout se passera bien. On sera là pour les aider. »

POLITIQUE PROVINCIALE

Élu sans opposition

Brian Pallister était le seul à se présenter comme candidat à la chefferie du Parti progressiste-conservateur du Manitoba. Il a donc été élu chef par acclamation le 30 juillet.

Camille HARPER-SÉGUY

L'élection qui devait avoir lieu le 27 octobre prochain pour donner un nouveau chef au Parti progressiste-conservateur du Manitoba (PPC), à la suite de la démission de Hugh McFadyen, n'aura pas lieu.

Unique candidat depuis le mois d'avril 2012, le Manitobain de 57 ans, Brian Pallister, a en effet pu être élu chef par acclamation dès la fermeture des candidatures, le 30 juillet, sans devoir entrer dans une course à la chefferie.

« Ce n'est jamais l'idéal pour un Parti d'élire son chef sans opposition, commente l'analyste politique, Rhéal Teffaine. Quand il y a une élection entre plusieurs candidats, ça permet un échange d'idées nouvelles et ça a un certain effet médiatique. »

« Personne n'avait entendu parler de Brian Pallister comme candidat avant qu'il ne devienne le chef du Parti, renchérit l'analyste politique Michel Lagacé. Il avait fait une tournée du Manitoba, mais comme ce n'était pas encore la course électorale, elle était à peine publique. Ce n'est pas un avantage de devenir chef sans publicité. »

Expérience

Brian Pallister n'est toutefois pas le premier chef du PPC élu par acclamation. C'était notamment aussi le cas de Stuart Murray de 2000 à 2006. De plus, il est loin d'être novice en politique. Il a accumulé de l'expérience parlementaire au niveau provincial comme au niveau fédéral.

« J'ai d'abord été élu deux fois comme député provincial, de 1992 à 1997, puis je suis parti au niveau fédéral, raconte le nouveau chef du PPC. J'ai été élu député fédéral quatre fois de 2000 à 2008. »

Le chef de Parti a aussi été ministre provincial des Services gouvernementaux, critique de l'Opposition officielle pour le Revenu national au niveau fédéral, et secrétaire parlementaire pour les ministres fédéraux du Commerce international et de la Coopération internationale.

« C'est déplorable pour le Parti qu'il n'y ait pas eu davantage de candidats, mais l'avantage est que Brian Pallister avait déjà l'expérience et les connaissances requises pour devenir un bon chef, estime Rhéal Teffaine. La politique est plutôt un domaine ingrat en ce moment et ce n'est pas évident de trouver des gens qui veulent bien le faire. »



photo : Gracieuseté Brian Pallister Campaign

Brian Pallister.

Cependant, selon l'analyste politique Michel Lagacé, « si son nom est relativement connu en politique, il n'est associé à aucune marque en particulier. Il a de l'expérience politique, mais elle n'est pas impressionnante. Il a donc un grand défi, celui de se définir et de définir son Parti avant les prochaines élections provinciales ».

Outre la politique, Brian Pallister signale aussi son expérience dans le secteur privé. Il a notamment été enseignant, travailleur communautaire et il possède une petite entreprise de services financiers et d'assurances. Par ailleurs, il apprend actuellement le français.

« Mes multiples expériences vont m'aider à mieux comprendre les Manitobains et leur diversité », assure-t-il.

Travail à faire

Après trois ans dans le secteur privé, Brian Pallister voulait retourner sur la scène politique provinciale car « je ne suis pas satisfait de la façon dont la Province est dirigée et je veux profiter de l'opportunité offerte pour changer ça », explique-t-il.

« Nous perdons des travailleurs qualifiés, notamment des jeunes, et nous ne faisons pas de progrès en matière de sécurité publique, de santé et d'éducation malgré les dépenses majeures du gouvernement néo-démocrate (NPD), précise-t-il. On mérite mieux. Le Manitoba est aujourd'hui une demi-province et il faut changer ça. »

Brian Pallister confie par ailleurs que « venant d'une famille aux revenus modestes, je comprends bien la situation des familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, et je veux les défendre ».

Le nouveau chef croit par ailleurs en une politique participative pour le PPC, résultat d'un travail d'équipe. Il prévoit « écouter, questionner et consulter les Manitobains, entre autres les francophones, pour savoir quels sont leurs défis et ce qui selon eux renforcerait la Province. Le meilleur travail n'est pas le fruit d'un individu mais le résultat d'un travail d'équipe, conclut-il. C'est ce que je vais mettre en place. »

Élections à Fort Whyte

Une élection partielle aura lieu le 4 septembre dans la circonscription provinciale de Fort Whyte à Winnipeg, afin d'élire la personne qui occupera le poste de député laissé vacant par Hugh McFadyen le 30 juillet dernier.

Le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, qui a annoncé le 3 août la tenue de cette élection partielle, a précisé que les Partis avaient jusqu'au 20 août pour faire connaître leurs candidats.

Pour ce qui est du Parti progressiste-conservateur du Manitoba (PPC), c'est le nouveau chef, Brian Pallister, qui tentera de briguer le poste. Le Nouveau Parti démocratique du Manitoba (NPD) sera représenté lors de l'élection par Brandy Schmidt. Quant au candidat du Parti libéral du Manitoba (PLM), ce sera Bob Axworthy.

« La circonscription de Fort Whyte est traditionnellement conservatrice donc cette élection partielle est à l'avantage de Brian Pallister, commente l'analyste politique, Michel Lagacé. Toutefois, le candidat conservateur est mieux connu à Portage-la-Prairie qu'à Winnipeg. Ce ne sont pas les mêmes électeurs, donc le résultat à Fort Whyte reste à voir. »

SAINT-LAURENT

L'art après les inondations

La première galerie d'art de Saint-Laurent a ouvert ses portes le 11 août dernier. Orest Montschak en est le concepteur, le constructeur et le principal exposant.

Sabine TRÉGOUET

Ouvrir une galerie d'art à Saint-Laurent pour promouvoir les artistes locaux, voilà le défi de Orest Montschak. L'ouverture officielle du Stony Ridge Studio and Gallery a eu lieu le 11 août à Saint-Laurent, l'occasion d'exposer des artistes locaux et de célébrer le lancement de ce lieu artistique en musique.

Arrivé à Saint-Laurent il y a deux ans, Orest Montschak n'a pas tardé à concrétiser le projet qu'il avait en tête. En effet, il a entamé tout seul la construction de cette petite galerie d'art l'automne dernier en y consacrant tout son temps.

Lui-même peintre et sculpteur, il souhaite avant tout encourager l'art au niveau local. « Je veux soutenir les artistes locaux en leur offrant l'opportunité d'exposer leurs œuvres, assure-t-il. Il s'agit de révéler au public des sculpteurs, des peintres qui ne sont pas connus. C'est une première étape pour eux. »

Et pour cause, aucune galerie de ce type n'existe à Saint-Laurent. « Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait pas d'endroit pour permettre aux peintres locaux d'exposer, soutient l'artiste. Je veux que cette galerie devienne également un espace d'échange entre les artistes, qu'ils puissent partager leurs idées. Je pense qu'il se passe vraiment de belles choses au niveau artistique ici et je voudrais les développer. »

Un an après les inondations, une telle initiative offre une nouvelle dynamique à la municipalité. « Cela permet de montrer un visage positif de Saint-Laurent, soutient Orest Montschak. Derrière la souffrance et l'image négative de ce désastre, peut-être que cela encouragera les personnes qui sont parties à revenir. »

Pour l'avenir, Orest Montschak espère bien que la petite galerie deviendra grande. « À long terme, j'espère pouvoir rassembler plus d'artistes, révèle-t-il. Cela dépendra de l'écho que ce lieu trouve dans la population, mais j'aimerais aussi que l'on puisse donner des leçons d'art à des élèves de Saint-Laurent. »



photo : Sabine Trégouët

Orest Montschak devant sa galerie d'art ouverte le 11 août, la première à Saint-Laurent.

TERRAINS DE GOLFS

Réjouissance temporaire

L'annonce, début juillet 2012, que la Ville de Winnipeg ne vendrait pas ses terrains de golf pour en faire du développement commercial ou résidentiel, mais plutôt qu'elle en déléguerait la gestion à des compagnies privées, réjouit l'association Outdoor Urban Recreational Spaces (OURS) – Winnipeg qui luttait contre la disparition des terrains de golf et des espaces verts dans la capitale manitobaine.

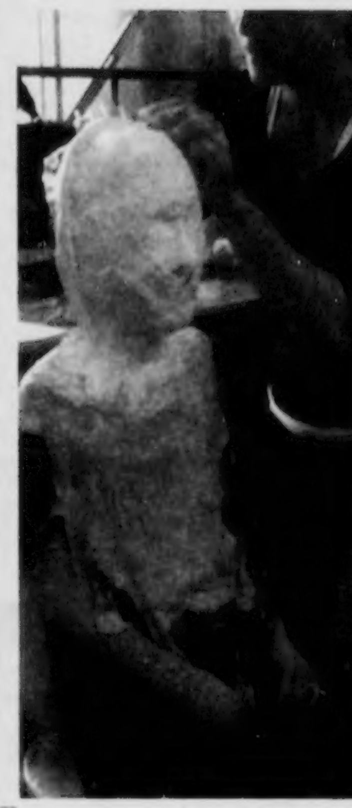
Toutefois, OURS – Winnipeg ne baisse pas sa garde. « Nous sommes optimistes que les terrains de golf à Winnipeg seront conservés comme espaces verts, mais avec des réserves, signale le coprésident d'OURS – Winnipeg, Ron Mazur. La fermeture par la Ville des expressions d'intérêts pour l'achat et de redéveloppement de ces terrains de golf est une bonne chose, mais ça pourrait n'être que temporaire. »

Selon Ron Mazur, la Ville a besoin de développer un plan d'utilisation de ses terrains de golf sur toute l'année, incluant l'hiver, pour qu'ils soient plus rentables. Elle devrait aussi davantage consulter les citoyens sur l'avenir de leurs espaces verts comme les golfs.

« On a envoyé une lettre au maire de Winnipeg, Sam Katz, pour proposer au conseil municipal de travailler avec nous afin d'établir une fiducie foncière des espaces verts qui les protègera à perpétuité », conclut Ron Mazur.

C. H.-S.





photos : Gracieuseté Nathalie Turenne

Léa Turenne a servi de modèle pour la prochaine sculpture du Jardin de sculptures à Saint-Boniface, qui sera dévoilée le 27 septembre prochain.

SCULPTURE

Modèle à dix ans

Québécoise d'origine franco-manitobaine, la jeune Léa Turenne aura bientôt une statue en bronze de son visage à Saint-Boniface.

Camille HARPER-SÉGUY

La petite-fille du Franco-Manitobain Roger Turenne, Léa Turenne, vit à Montréal. Pourtant, à dix ans, son visage sera bientôt érigé en statue de bronze dans le Jardin de sculptures de la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba (MDA), à Saint-Boniface.

En effet, l'auteur de la prochaine sculpture permanente qui sera dévoilée le 27 septembre prochain, Francis Montillaud, vit à Montréal et il cherchait des jeunes modèles pour sa sculpture de bronze. Une activité toute trouvée pour Léa Turenne!

« Le sculpteur a lancé un appel à l'école de Léa, raconte sa mère, Nathalie Turenne. Comme c'était pour une œuvre qui serait érigée à Saint-Boniface, là où j'ai grandi et là où vit toujours ma famille, je me suis dit que ce serait vraiment bien si Léa pouvait le faire! De plus, elle tombait dans les critères. »

Léa Turenne a donc été choisie pour être modèle pour Francis Montillaud, de même que cinq autres enfants. « Il fallait plusieurs enfants car il y a plusieurs statues, explique-t-elle. La sculpture est éclatée dans le jardin. C'est comme une histoire, ça forme une scène. »

Pour sa part, la jeune Québécoise d'origine franco-manitobaine a servi de modèle pour le personnage principal de la scène.

Première expérience

Léa Turenne n'avait jamais été modèle pour un sculpteur auparavant, mais elle a apprécié l'expérience. « C'était amusant et intéressant de me faire sculpter, affirme-t-elle. J'ai aimé l'expérience. Je serais d'accord pour le refaire, même si je sais que c'est une expérience différente à chaque fois. »

La jeune modèle a dû s'entraîner à poser à la maison avant la séance de moulage avec l'artiste. « Je devais pratiquer car il fallait que je fasse une expression avec mon visage tout en restant immobile pendant sept minutes, souligne Léa Turenne. De plus, il fallait que j'arrive à fermer les yeux et la bouche tout en gardant mon expression. »

« C'est un défi de garder une même expression sans bouger pendant autant de temps, surtout pour une enfant, confirme Nathalie Turenne. On a fait des exercices de respiration pour être plus calme et apprendre à respirer sans bouger.

« Sur les conseils de l'artiste, on a pratiqué devant un petit film de 14 minutes, poursuit-elle. C'était un bon entraînement car le moulage du visage a finalement pris 15 minutes du fait qu'il fallait faire le devant et le derrière. »

Léa Turenne assure cependant que « pour le visage, on a dû le refaire quatre fois car ce n'était pas expressif ou il y avait des défauts dans le moulage, et c'était après avoir moulé mes bras, mes mains puis mes jambes. J'étais donc habituée et ce n'était pas un problème! Je n'ai pas trouvé que les moulages duraient trop longtemps ».

Pour ses moulages, l'artiste a utilisé de l'alginate, un matériau naturel à base d'algues qui se fige en imprimant tous les détails de la peau, ainsi que des bandelettes de plâtre pour certaines parties du corps. « L'alginate était froid et gluant, mais agréable, révèle Léa Turenne. Ça faisait comme un masque de beauté. »

Si la jeune Québécoise a moulé ses bras, ses jambes et son visage, ce n'est finalement que son visage qui aura servi à Francis Montillaud pour réaliser sa sculpture. Malgré tout, « ce sera très spécial d'avoir ma statue à Saint-Boniface, confie Léa Turenne. D'habitude je viens deux fois par an, mais là, je vais rester ici sous forme de bronze! »

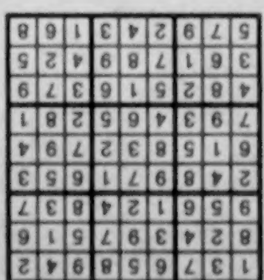
Son grand-père confirme. « Je vais souvent pouvoir venir saluer Léa ici à Saint-Boniface! », conclut Roger Turenne en riant.

SUDOKU

PROBLÈME N° 322

3	4	2						6
9	7				3		2	
	6			2	4			
		7	2	8		3		9
	3		7			5		
		5				7	6	
		6		3	7			1
				6	2	9		
			1	5	9	6	8	3

RÉPONSE DU N° 321



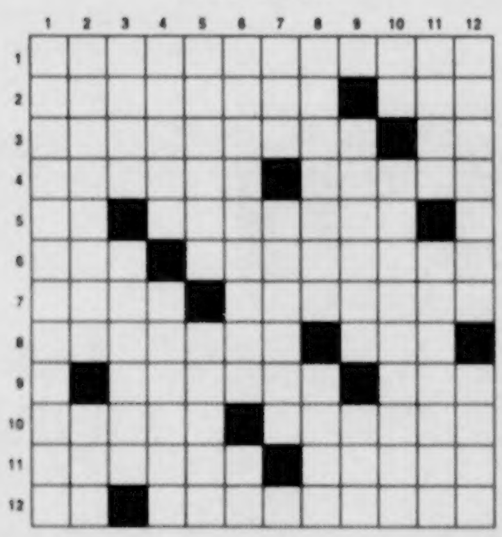
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 691



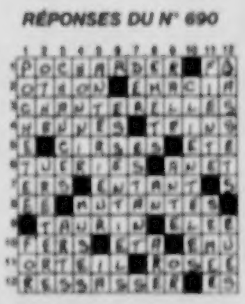
HORIZONTALEMENT

1. Spécimens représentatifs.
2. Meunier. – Rejeta comme faux.
3. Ereintons à l'extrême. – Se suivent.
4. Périodes avant Noël. – Abusée.
5. Alphabet grec. – Deviendra sans zèle.
6. Se dit d'un sportif. – Donnas un caractère sexuel.
7. Rend moins massif. – Marteau de couvreur.
8. Pratique une ouverture. – Dénué de jugement.
9. Époux de la fille. – Unité d'équivalent de dose.
10. Ville d'Italie. – Secret connu des seuls initiés.
11. Relative aux reins. – Lue pour se corriger.
12. Infinitif. – Soumises à une opération où l'on traite les poils.

VERTICALEMENT

1. Moyen adroit pour se tirer d'embarras.
2. Bouleverser. – Grande quantité de liquide.
3. Homme lamentable. – Un des États unis d'Amérique.
4. Adverbe. – Nommas les lettres.
5. Mouvement d'un végétal en réaction à un choc. – Relative à l'anus.
6. Ouvrier artisan. – Une lettre les sépare inversement.
7. Fille de Cadmos. – Mesurera.
8. Foires au Moyen Âge. – Va sans but.
9. Devenues aigres. – Démonstratif.
10. Pronom indéfini. – Qui évoque la campagne.
11. Centre de la Terre. – Rendu moins grave.
12. Jugement droit. – Dans les Alpes-de-Haute-Provence.

RÉPONSES DU N° 690



La France savoure le Manitoba





Par Sophie Raby
Lycée Le Castel, Dijon

MASK

L'EXPÉRIENCE DE MA VIE

Il y a quelques mois en arrière, mon lycée nous a proposé comme destination de stage; le CANADA. J'étais vraiment heureuse d'avoir été sélectionnée. Tout le monde me disait, tu verras, au Canada tu vas vraiment t'amuser. Et ils ne se sont pas trompés...

Je suis arrivée au CANADA, le 25 avril 2012. Le voyage a été relativement long, mais tout s'est bien passé. Je suis en stage dans un restaurant, « le MASK », a GIMLI, à proximité de Winnipeg. Je travaille pour eux en cuisine, c'est vraiment très agréable, l'ambiance n'est pas la même que dans les restaurants français. J'apprends énormément de choses, et j'apprécie vraiment y travailler. Les horaires de repas sont différents de ceux de la France, les clients sont devant le restaurant à 8 h 50 du matin en attendant l'ouverture pour prendre leur déjeuner. Et ils mangent à partir de 17 h 30 le soir.

Pour commencer, les Canadiens sont vraiment différents des Français. Tout le monde sourit, te dit « bonjour, comment vas-tu? » Alors qu'ils ne te connaissent même pas... Les personnes ici ne jugent pas, ne te regardent pas de travers. En effet c'est un autre monde, un autre mode de vie. Tout le monde est calme, toujours souriant, zen, gentil... Je porte beaucoup d'affection pour ces personnes, ils sont vraiment très attachants!

Concernant leurs habitudes alimentaires, c'est de même différent, parfois étrange? Je fais rapport aux frites agrémentées de vinaigre d'alcool blanc, ou bien de la fameuse salade verte aux fruits rouges ou encore le pancake aux myrtilles avec des saucisses et du bacon... (Et j'en passe...) Mais c'est bon, maintenant je suis habituée!

Une spécialité que j'aime beaucoup, ce sont les pancakes au sirop d'érable...

Lorsque tu te balades au bord du lac, tu as l'impression d'être à la mer, c'est le rêve! C'est calme, relaxant. Je ne me suis pas sentie aussi zen depuis très longtemps. Malgré tout, j'ai trouvé un point négatif! (Un seul en deux mois) Les moustiques...

Mon expérience au Canada est incroyable, je ne sais même pas comment décrire ce que je ressens, chaque jour ici est source de plaisir, de découverte, de bonheur, de liberté, de chance, d'existence, d'idée...

Les balades en bateau sur le lac, les grands centres commerciaux avec des magasins incroyables, les sorties dans les bars sur une terrasse au 6e étage, le golf, sans oublier les burgers que les gens mangent beaucoup ici ... Le Canada, c'est le paradis! J'espère pouvoir y revenir le plus vite possible... Un grand merci à Brigitte pour son attention, son amabilité, sa gentillesse... Au Lycée Le Castel , grâce à qui je suis là aujourd'hui, et à l'équipe de mon restaurant que j'apprécie vraiment et qui va beaucoup me manquer et aussi que je n'oublierai jamais... Grâce à vous tous, j'ai vécu L'EXPÉRIENCE DE MA VIE. Juste un grand MERCI.

SAINT-NORBERT

Les sept marquantes

Sept inondations majeures ont marqué l'histoire du Manitoba et le Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert invite la population à revisiter ces évènements.



Matthieu TREMBLAY
redaction@la-liberte.mb.ca

Le 23 août prochain, de 20 h à 22 h, le Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert invite les gens à une marche dans l'histoire, la *Randonnée des inondations, la randonnée du siècle*, pour revisiter les inondations qui ont marqué l'histoire manitobaine et la mémoire collective (1).

« Chaque année, nous organisons une grande marche au Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert, qui traite de l'histoire du Manitoba, puisque nous sommes l'un des seuls parcs historiques de la province, note la guide interprète au Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert, PJ Anderson. C'est l'une des premières années où il n'y a pas d'inondation ici, alors on peut utiliser le sentier près de la rivière Rouge. C'est pourquoi nous avons décidé de traiter des inondations.

« Nous allons revisiter les sept inondations importantes, soit celles de 1809, 1826, 1950, 1958, 1979, 1997 et 2011, poursuit-elle. Par exemple, à la première étape de la randonnée, il y a aura deux femmes qui font de la cueillette aux abords de la rivière Rouge et nous leur demandons pourquoi le village est si loin du cours d'eau. Elles expliqueront que c'est un bon endroit pour la culture, mais qu'il est inondé annuellement. Nous rencontrerons aussi différents intervenants qui raconteront, par exemple, pourquoi il y a eu la construction d'un canal de dérivation après l'inondation de 1950. »

Visite vivante

Ce qui rend cette marche intéressante, c'est qu'elle est vivante.

« Les différentes étapes de la marche seront animées par des comédiens, qui sont pour la plupart des employés de différents parc provinciaux, mentionne PJ Anderson. En tout, ils seront près d'une trentaine. »

« J'habite à Saint-Norbert, alors c'est bien de pouvoir travailler ici, et de pouvoir partager l'histoire d'ici », mentionne Alyssa Lewis, qui travaille pour le *Green Team* au Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert.


photo : Matthieu Tremblay

PJ Anderson, Chantelle Gauthier et Alyssa Lewis seront guides lors de la *Randonnée des inondations; la randonnée du siècle*, au Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert.

« C'est la quatrième fois que je participe à cette randonnée, lance Chantelle Gauthier, qui travaille chez Tourisme Riel. L'histoire du Manitoba me passionne. J'ai même fait une majeure en histoire, alors je suis très heureuse d'être ici et d'être guide pour la randonnée.

« Nous préparons actuellement la randonnée, continue-t-elle. Nous voulons qu'elle soit plus visuelle, alors nous fabriquons des objets comme un canot et un podium en carton. »

(1) Pour plus d'informations, contactez le Parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert au [illegible]



La 29e édition du Gala des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone (APF) a eu lieu le 6 juillet dernier au Centre Belle-Alliance à Summerside, Île-du-Prince-Édouard. L'APF tient à remercier Debbie Montgomery, qui a agi en tant que maîtresse de cérémonie au cours de la soirée, ainsi que Louise Arsenault et Hélène Bergeron, qui ont assuré le divertissement musical pour le plus grand plaisir des convives. La soirée a permis la remise de 17 prix, dont celui du Journal de l'année, décerné à *La Liberté* de Saint-Boniface, au Manitoba. L'événement a également été l'occasion d'amasser plus de 6 000 $ pour la Fondation Donatien-Frémont, fondée par l'APF en 1980.

Félicitations à tous les gagnants de l'édition 2012!

GALA DES PRIX D'EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

JOURNAL DE L'ANNÉE
Gagnant : *La Liberté*
1re mention : *Le Franco*
2e mention : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE

- **Qualité graphique**
  Gagnant : *Le Voyageur*
  1re mention : *La Liberté*
  2e mention : *La voix acadienne*
- **Qualité du français**
  Gagnant : *L'aurore boréale*
  1re mention : *Le Gaboteur*
  2e mention : *Le Régional*
- **Rédaction journalistique**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*
  2e mention : *Le Franco*
- **Présence publicitaire**
  Gagnant : *L'Express d'Ottawa*
  1re mention : *La Liberté*
  2e mention : *Le Voyageur*

PRIX D'EXCELLENCE

- **« Une » de l'année**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*
  2e mention : *Le Franco*
- **Article d'intérêt communautaire**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : [illegible]
  2e mention : [illegible]
- **Éditorial de l'année**
  Gagnant : *Le Voyageur*
  1re mention : *L'aurore boréale*
  2e mention : [illegible]
- **Photographie de l'année**
  Gagnant : *L'aquilon*
  1re mention : *Le Franco*
  2e mention : *La voix acadienne*
- **Couverture d'un événement**
  Gagnant : *L'aurore boréale*
  1re mention : *L'aquilon*
  2e mention : *La voix acadienne*
- **Engagement communautaire**
  Gagnant : *Agricom*
  1re mention : *La Liberté*
  2e mention : *Le Gaboteur*
- **Article sur l'économie**
  Gagnant : *Le Métropolitain*
  1re mention : *La Liberté*
  2e mention : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*
- **Initiative jeunesse**
  Gagnant : *Le Franco*
  1re mention : *Le Voyageur*
  2e mention : *L'Express d'Ottawa*
- **Site Internet**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *L'Express de Timmins*
  2e mention : *L'Express d'Ottawa*
- **Cahier spécial**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *La Liberté*
  2e mention : *L'Express d'Ottawa*
- **Publicité fabriquée « maison »**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *Le Voyageur*
  2e mention : *La voix acadienne*
- **Idée promotionnelle**
  Gagnant : *La Liberté*
  1re mention : *Le Voyageur*
  2e mention : *Le Régional*



Les représentants de l'ensemble des journaux de l'APF lors du Gala 2012. PHOTOS : MARINA SANFORD



Josée Ann McDuff, chef des communications chez TV5 Québec Canada, a remis à Sophie Gaulin, directrice générale et rédactrice en chef de La Liberté, le prix Journal de l'année.



Sonny Gallant, leader du gouvernement à la Chambre de l'Île-du-Prince-Édouard et député d'Évangéline-Miscouche, remet à Cécile Girard, directrice de L'aurore boréale, le prix d'excellence générale pour la Meilleure qualité du français.



Aubrey Cormier, sous-ministre adjoint au Secrétariat des affaires acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, remet le prix d'excellence générale pour la Qualité graphique à Paul Lefebvre, éditeur du journal Le Voyageur.



Les musiciennes Louise Arsenault et Hélène Bergeron ont fait danser les invités au cours de la soirée.

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES!

TV5 · Patrimoine canadien / Canadian Heritage · lignes agates marketing · NAV CANADA · ARC du Canada – Alliance des radios communautaires · Manitoba · tc • MEDIA · Groupe Média TFO · Ontario · Consortium national de formation en santé · uOttawa · Radio-Canada RADIO TÉLÉVISION INTERNET · QCNA AJRQ – Quebec Community Newspapers Association / Association des journaux régionaux du Québec · Journaux canadiens – Crédibles Branchés Ciblés · Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes – Québec

Folklorama 2012

La 43ᵉ édition du Folklorama s'est ouverte le 5 août et se déroulera jusqu'au 18 août. Les spectateurs auront pu plonger dans 43 univers différents tout au long du festival. Alors que le pavillon Mardi gras indigène a fait son entrée au festival, les pavillons tango argentin, chilien, japonais, polonais, serbe, roumain, chilien lindo et brésilien ont fait, entre autres, vibrer les spectateurs. Le pavillon canadien-français a pour sa part réuni 3 500 visiteurs lors de la première semaine.







Ajoutez le sans-fil à votre forfait. Seulement avec MTS.

MTS MyBundle

Regroupez quatre services admissibles et

ÉCONOMISEZ PLUS DE

40 $

CHAQUE MOIS

Économisez sans tarder : appelez au 204-225-5687 (204-CALLMTS), ou passez à une boutique MTS Connect aujourd'hui même.

mts.ca/mybundle

MTS

Marie-Ève s'expose



photo : Vincent Régis

La photographe Marie-Ève Fontaine expose depuis le début du mois d'août ses collages à la galerie communautaire de la Maison des artistes. « Ce sont des collages que j'ai faits à partir de photos que j'ai prises de mes amis et que je voulais partager, explique-t-elle. Je fais de la photo avec du film, plutôt qu'au format numérique, car je crois c'est toujours plus intéressant de voir des photos sur papier plutôt que sur un ordinateur! » L'exposition sera présentée jusqu'au 27 août.

CENTRE-VILLE

Ciné-plein air

L'organisme Downtown Winnipeg BIZ invite les gens à la projection de films, en plein air, une activité familiale qui permet aux résidants de Winnipeg de redécouvrir leur centre-ville.

Matthieu TREMBLAY

Regarder un film bien assis dans sa voiture, en famille ou en amoureux, rappelle certainement des souvenirs à plusieurs. Les ciné-parcs se font de plus en plus rares, mais ça n'a pas empêché l'organisme Downtown Winnipeg Business Improvement Zone (BIZ) d'organiser une série de présentation de films en plein air, au Parc Memorial, face à l'Assemblée législative.

C'est bien assis sur le gazon ou dans les estrades que les spectateurs pourront assister à la projection des films, *Footloose*, *le Magicien d'Oz* et *Grease*, à la belle étoile sur un écran de 40 pieds, tous les mardis du mois d'août (1).

« Nous avons choisi ces films parce qu'ils ont un cachet un peu rétro, explique le directeur exécutif de Downtown Winnipeg BIZ, Stefano Grande. Nous voulons rendre ces événements accessibles, alors c'est gratuit. D'autres activités périphériques débutent à 19 h, comme de la danse et l'exposition de voitures antiques, et la projection débute vers 21 h, ou dès que le soleil se couche.

« L'idée nous est venue alors que nous avions projeté un film l'automne dernier, lors du *ManyFest*, poursuit-il. Il y avait beaucoup de gens et de familles, alors nous nous sommes dit pourquoi ne pas répéter l'expérience, une fois par semaine durant le mois d'août? Nous n'avons pas fixé d'objectif à atteindre en termes de spectateurs pour *Movies on Memorial*, mais c'est évident que nous aimerions avoir le plus de gens et de familles possible, bien assis sur le gazon. »

Cette activité s'inscrit dans le mandat du Downtown Winnipeg BIZ, qui vise à améliorer la perception des gens envers le centre-ville de Winnipeg.

« Nous désirons offrir un environnement accueillant, propre et sécuritaire, mentionne Stefano Grande. En ce sens, *Movies on Memorial* démontre qu'on peut aller au Memorial Park, au centre-ville, en toute sécurité, et ce, même après 23 h. »

(1) Pour plus d'information visitez le www.downtownwinnipegbiz.com

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- 20 au 24 août • ***Camp sport et plein air*** • Le Directorat de l'activité sportive • Île-des-Chênes (Manitoba) • info. et inscriptions : Chantal Sorin au 204-564-8812

La Broquerie

- 23 août • ***Tournoi de golf annuel FAFM*** • Parcours de golf LaVérendrye à La Broquerie • Partie 18 trous, voiturette, repas et tirage d'un chandail signé par [illegible] • Chaque équipe doit avoir au moins un joueur de 50+ ans • 75 $ par personne • Inscriptions d'ici le 16 août auprès de 235-0670 ou 1-855-235-0670

Notre-Dame-de-Lourdes

- 27 au 31 août • ***Camp sport et plein air*** • Le Directorat de l'activité sportive • Saint-Georges (Manitoba) • info. et inscriptions : [illegible] 204-564-8812

Saint-Anne

- 1er au 3 septembre • ***Journée du chemin Dawson*** • Activités pour toute la famille • Sainte- Annes (Manitoba)

Saint-Boniface

- Jusqu'au 16 août • ***Groupe J'apprends en famille*** • 9 h 30 à 11 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- [illegible] août • ***Triple P*** • [illegible] • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 21 août au 4 septembre • ***Aidant naturel (entre adultes/ soutien)*** • 10 h à 11 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 23 août • ***Processus de deuil chez l'enfant*** • 13 h 30 à 15 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 23 août • ***Trouble d'hyperactivité*** • 9 h 30 à 11 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 29 août • ***Les drogues et mon adolescent*** • 9 h 30 à 11 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 29 août • ***Transitions de la vie*** • 13 h 30 à 15 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- Jusqu'au 30 août • ***Exposition : « Deux temps, trois mouvements, sans doute » Séripop*** • La Maison des artistes visuels francophones • info. : 237-5964
- Jusqu'au 30 août • ***Répétitions – Le chœur des Petits Intrépides*** • jeudi • 17 h 30 et 22 h • Cathédrale de Saint-Boniface • info. : 736-4445
- Jusqu'au 1er septembre • ***Visites guidées de la Cathédrale de Saint-Boniface*** • les samedis • 11 h 15, 12 h 15, 13 h 45, 14 h 45 et 15 h 45 • info. : 233-7304
- 5 septembre • ***Art de se détendre*** • 18 h à 20 h • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- [illegible] septembre au 2 octobre • ***Communication père-fils*** • 18 h à 19 h 30 • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210
- 20 et 21 octobre • ***Cours prénatal en français*** • Centre de santé Saint-Boniface • 9 h à 16 h • Immeuble des [illegible] • Hôpital Saint-Boniface • 43[illegible] avenue Taché • info. et inscriptions : 235-3910
- 27 octobre • ***Soirée gauloise 2012*** • CCFSB • Salle des Saints-Martyrs-Canadiens • 289, rue Dussault • info. et billets : 233-ALLÔ (2556)

Autres

- 16 au 19 août • ***Matlock en musique*** • Le 100 NONS • [illegible] Manitoba) • info. et inscriptions : 231-7036
- 17 août • ***Tournoi de golf au féminin 2012*** • Directorat de l'activité sportive du Manitoba • 10 h • Southside Golf course (Grande Pointe, MB) • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556)
- 25 août • ***Corn and apple Festival de Morden*** • Départ pour Morden à partir du Club Eclipse à 11 h • 225, ave de la Cathédrale • Dîner en groupe à Morden visite libre au musée et retour vers 18 h • s'inscrire avant le 16 août auprès de la FAFM au 235-0670
- 16 septembre • ***Journée Coop*** • à l'honneur de l'Année internationale des coopératives • La Fourche • info. : 237-8988 poste 100

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823

Pour faire la promotion d'un évènement [illegible] de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM

233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

12 années de sacrifices pour une médaille

La Winnipégoise Janine Hanson a remporté l'argent lors de la compétition d'aviron à huit aux Jeux olympiques de Londres, le 2 août dernier. Pour deux semaines de gloire aux Olympiques, c'est 12 années de travail acharné et d'efforts qu'elle a dû donner à son sport.



Vincent RÉGIS
presse1@la-liberte.mb.ca

Janine Hanson est membre du Winnipeg Rowing Club, où elle s'entraîne depuis plusieurs années. Le 2 août dernier, elle a mis la main sur la médaille d'argent à l'épreuve d'aviron à huit aux Jeux olympiques (J.O.) de Londres. Brandi Smith, en charge de la programmation du club, était très fière de sa collègue. « Janine a commencé à s'entraîner [illegible] lorsqu'elle avait [illegible] ans, explique-t-elle. Son entraîneur l'avait remarquée alors qu'elle s'entraînait dans un gymnase et lui avait recommandé d'essayer l'aviron parce qu'elle avait le bon physique. Elle a donc essayé, a vite compris qu'elle avait du talent et a poursuivi. C'était sa deuxième participation aux J.O. après les Jeux de Pékin en 2008. »

Des années d'effort

Selon Brandi Smith, la médaille d'argent est le résultat d'une belle course, mais surtout de plusieurs années de travail et d'acharnement pour un athlète. « Par exemple, pour Janine, c'est 12 ans de sa vie qu'elle a sacrifiés pour son sport, précise-t-elle. Les athlètes sont très dévoués, ils donnent pratiquement tout leur temps à leur sport. Les sportifs qui sont à ce niveau ne travaillent pas, ils abandonnent un revenu stable pour pratiquer leur sport. Ils reçoivent un peu de financement du gouvernement, mais c'est très minime. Ils sont dans l'eau ou au gymnase trois fois par jour, six fois par semaine. C'est un énorme dévouement au sport. »

Pour le club, qui a plus de 100 ans d'existence, c'est aussi une excellente carte de visite que de compter sur une médaillée olympique. « C'est certain que c'est bon pour le club, ça nous donne de l'attention et ça démontre qu'on peut réussir ici, même si Winnipeg n'est pas la plus grosse ville et qu'on ne peut pas s'entraîner pendant toute l'année à cause des hivers, analyse Brandi Smith. Nous avons eu plusieurs participants aux J.O. dans le passé, mais c'est la première fois qu'un de nos membres remporte une médaille. »



Janine Hanson, médaillée d'argent aux J.O. de Londres.

Morgan Jarvis, 29 ans, et Kevin Kowalyk, 31 ans, également membres du Winnipeg Rowing Club, en étaient tous les deux à une première expérience olympique à Londres. Ils ne sont toutefois pas montés sur le podium.

« Ça nous rend évidemment très fiers de voir nos membres participer et avoir du succès, comme dans le cas de Janine, dans la plus grande compétition au monde, se réjouit Brandi Smith. On espère que ça va inciter les gens à s'initier à l'aviron, car c'est un sport vraiment plaisant et accessible à tous. »

Le club accueille d'ailleurs les athlètes de tous les âges et de tous les niveaux. « Nous avons des programmes pour tout le monde, que ce soit récréatif ou compétitif, poursuit-elle. Nous accueillons des participants dès l'âge de 12 ans et nous avons même un homme de 88 ans qui vient régulièrement s'entraîner! Pour ceux qui ne peuvent plus courir, parce qu'ils ont une blessure au genou par exemple, ça peut être une bonne alternative pour garder la forme. Kevin Kowalyk est un bon exemple, car il a commencé l'aviron à 25 ans parce qu'il ne pouvait plus jouer au hockey en raison d'une commotion cérébrale. Et maintenant, il participe aux Jeux olympiques! »

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 août 2012

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	À la ferme de Zénon	Variées	Des kiwis et des hommes			Variées	Ricardo	Le Téléjournal Midi		L KAMPAIt / Pénélope McQuade		Dre Grey, leçons d'anatomie		Variées				Les docteurs
RDI	RDI matin		RDI en direct			[illegible] Journal	[illegible] Journal	La période de questions		RDI en direct							Le Téléjournal RDI	
TV5	Variées	Variées	Toute une histoire		35 Plus belle la vie	Plus belle la vie	TV5 journal / 20 Seriez-vous un bon		Allô Docteurs	Variées		Variées	Journal Suisse	Plus belle la vie	Plus belle la vie	25 Chiffres et lettres	Variées	Champion
TVA	Cinémas variés				Dr House		Variées	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Des jours et des vies	Les feux de l'amour		25 Top modèles	TVA nouvelles	

Lundi 20 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Les docteurs	Connivence	Téléjournal	Caméra Boréale	Des squelettes	Le monde en gros	Les chefs!		Pénélope McQuade		Téléjournal	45 Nouv sports	Journal	15 Caméra Boréale	05 Des kiwis et des hommes			Conniv
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	Champion	Journal de France 2	Ports d'attache "Heidi [illegible]"		Secrets d'histoire				L'amour, toujours "Ma [illegible]"		TV5 le jour/ 20 Afrique	35 Zone d'ombre [illegible]		35 Hôpital vétérinaire		Questions champion	10 Mot de passe	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Qui perd gagne		Fidèles au postel		Face à Face Québec 2012		TVA nouvelles	45 Sucré salé	"La terre des morts" (05) John Leguizamo, [illegible]				Infopublicité Présentation [illegible]			

Mardi 21 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Les docteurs	Connivence	Téléjournal	L'Été ça roule!	Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "Une histoire, cent fins"		Pénélope McQuade		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Journal	35 L'Été ça roule!	05 Des kiwis et des hommes			35 Conniv
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	Champion	Journal de France 2	Hôpital vétérinaire		Les petits meurtres d'Agatha Christie			35 Mixeur	On n'est pas que des cobayes		TV5 le jour 20 Afrique	"Passe-passe" [illegible] Baer, Nathalie Baye			La dérive	Questions champion	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Qui perd gagne		La cible "Le sanctuaire"		Face à Face Québec 2012		TVA nouvelles	45 Sucré salé	15 "L'armée des ténèbres" (92) Embeth Davidtz, Bruce Campbell			45 "La descente" (05) Saskia Mulder, Shauna MacDonald				45 Publicité

Mercredi 22 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h30 Les docteurs	Connivence	Téléjournal	Caravane Alberta	Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Pénélope McQuade		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Journal	35 Caravane	05 Des kiwis et des hommes			35 Croisée chemins
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	Champion	Journal de France 2	Animaux humains [illegible]		Cash Investigation			Peuples du monde	Cliquez "Podz"		TV5 le jour/ 20 Afrique	35 "Darling" (07) Guillaume Canet, Marina Foïs				Questions champion	10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Un été signé M	Poule aux oeufs d'or	Dieu Merci! [illegible]		Face à Face Québec 2012		TVA nouvelles	45 Sucré salé	15 "La caverne" (05) Eddie Cibrian, Cole Hauser				Infopublicité Présentation d'une infopublicité			

Jeudi 23 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Les docteurs	Connivence	Téléjournal	Bien au show	Des squelettes	Fermier urbain	Les Boys	Les Boys	Pénélope McQuade		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Journal	35 Bien au show	05 Des kiwis et des hommes			Conniv
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	Champion	Journal de France 2	Charente entre ciel, terre et mer		J'ai vu changer la Terre		Partir Autrement "Madagascar - Saha"		Les routes de l'impossible		TV5 le jour/ 20 Afrique	35 Secrets d'histoire				Questions champion	10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	La fièvre de la danse		"Aquamarine (v.f.)" [illegible] Emma Roberts				TVA nouvelles	45 Sucré salé	15 "Terreur sur la ligne" [illegible] Tommy Flanagan, Camilla Belle				Infopublicité Présentation d'une infopublicité			

Vendredi 24 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Les docteurs	Connivence	Téléjournal	Toutes directions	"Le Grand débat" [illegible] Nathaniel Parker, Denzel Washington					Zone doc		Téléjournal	15 Nouv sports	35 Journal	05 Toutes directions	35 109	Les Tudors	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands report		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands report	
TV5	Champion	Journal de France 2	Ça roule!	Cépages	Des racines et des ailes			40 Vues d'en haut	Découvrir le monde		TV5 le jour/ 20 Afrique	35 "Home Sweet Home" (08) Patrick Chesnais, Judith Godrèche			Questions pour un champion		Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Caméra café	"Burt Munro: L'homme le plus vite au monde" (05) Saginaw Grant, Anthony Hopkins					TVA nouvelles	45 Sucré salé	15 "L'Exorcisme d'Emily Rose" [illegible] Laura Linney, Tom Wilkinson					45 Mourir rire	Infopublicité	

Samedi 25 août

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Pirates... D'art' 15Jack	JibberJab 45 1001 n.	Garfield et cie	Glurp attack	Galactik Football	Oniva	Toutes directions	L'Été ça roule!	Téléjournal Midi	Le monde en parlait	Zone doc		"High School Musical 3: La dernière année" (08) Vanessa Hudgens, Zac Efron					Mr. Bean
RDI	RDI matin (week-end)				RDI en direct	109 [illegible]	Téléjournal Midi	Bleu	RDI en direct [illegible] du Canada							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Hôpital vétérinaire		On n'est pas que des cobayes		Soccer Championnat de France FFF				Des racines et des ailes			45 Vues d'en haut	Journal Suisse	Partir Autrement "Madagascar - Saha"		Mixeur	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Salut, bonjour!		Qu'est-ce qui mijote	Un été signé M	Mlle Court		TVA nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité			Infopublicité "Elektra" [illegible]			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	La petite séduction		"À vos marques... Party!" (07) Sylvie Moreau, Mélissa [illegible]					Téléjournal	Nouv. sports / 40 Les Soprano		40 Les Soprano			"Un ange à la mer" [illegible]	
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	109 [illegible]	Découverte		Téléjournal	Les grands report		Le monde en parlait	Téléjournal	Terres arctiques	Téléjournal	Bleu	Téléjournal	L'Épicerie	Découverte	
TV5	Champion	Journal de France 2	GPS Monde	À table!	Mot de passe		La vie est un cirque "Les beaux duos"		Les Bougon "Faux départ"		TV5 le jour Afrique	On n'est pas couché [illegible]					Taratata	
TVA	TVA nouvelles	"Le parc jurassique" [illegible] Laura Dern, Sam Neill					"Le monde perdu: Jurassic Park" (97) [illegible] Jeff Goldblum					TVA nouvelles	"Le pacte" [illegible]				"La Nurse" [illegible]	

Dimanche 26 août

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Pirates... D'art' 15Jack	Winchell- 45 1001 n	Le club des cinq	Oniva	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Zone doc		"Poirot: Le chat et les pigeons" [illegible] Abbington, David Suchet			
RDI	RDI matin (week-end)				RDI en direct	L'Épicerie	Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct [illegible] du Canada						Journal de France 2	Téléjournal	Terres arctiques
TV5	Passe jumelles "Royaumes interdits"		La vie est un cirque "Les beaux duos"		Cliquez [illegible]		TV5 le journal	Ça roule!	Reflets Sud "Un parcours en solitaire"		La magie du paralympique		Journal Suisse	Une nuit dans l'espace [illegible] conquête spatiale française et européenne				Prendre sa place
TVA	Salut, bonjour!		"La Belle-famille" (00) Robert De Niro, Ben Stiller				TVA nouvelles	Infopublicité		Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité			Road Runner	"Garfield: Le Film" [illegible] Love Hewitt, Breckin Meyer		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Les chefs!		Téléjournal	Planète Terre "Les [illegible]"		Animo	Le grand rire 2011		Toujours un train [illegible]		Téléjournal	25 Nouv. sports / 40 Amour du country		40 "L'assassinat de Richard Nixon" [illegible]			20 "Trafic" [illegible]	
RDI	Naufrages des villes [illegible]		RDI en direct	Le monde en parlait	Découverte		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	109 [illegible]	Naufrages des villes	
TV5	GPS Monde	Journal de France 2	Questions pour un super champion		La vie est un cirque "Les beaux duos"		"Coluche, l'histoire d'un mec" (08) François Xavier Demaison			45 Ryan	TV5 le jour 20 Afrique	Charente entre ciel, terre et mer		J'ai vu changer la Terre		Partir Autrement "Madagascar - Saha"		Les Bougon
TVA	TVA nouvelles	Les Gags	Une minute pour gagner		"Top Gun (v.f.)" (86) Kelly McGillis, Tom Cruise				TVA nouvelles	Juste pour rire "Spécial coulisses"		"La Malédiction" (06) Julia Stiles, Liev Schreiber				45 Infopublicité [illegible]		

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

EMPLOI

Le Chalet Saint-Norbert, résidence 55+, 42 suites, 80 rue Saint-Pierre, Saint-Norbert, est à la recherche **d'un(e) concierge.**

Cette personne doit être bilingue (français et anglais). Connaissances dans divers domaines un atout.

La formation commencera à la mi-septembre.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessus, ou par courriel à chalet.stnorbert@shawbiz.ca **avant le 17 août.**

Pour plus d'informations appeler Huguette au 204 275-0901 ou Roger au 204 269-4071, 204-223-5499

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Travailleur ou travailleuse des services communautaires
À durée déterminée et à temps plein
Services à la famille et Travail, Portage la Prairie
Numéro de l'annonce : 26225
Date de clôture : le 24 août 2012
Échelle de salaire : 50 384,00 $ à 69 865,00 $ par année

Elle travaillera au sein du Services aux enfants handicapés ou du Services d'intégration communautaire des personnes handicapées

Qualités requises :
La personne choisie devra être titulaire d'un Baccalauréat en service social ou d'un diplôme postsecondaire dans le domaine des sciences sociales. Il est essentiel qu'elle possède de l'expérience professionnelle dans le domaine des services de gestion des cas, qui se traduira par une expérience confirmée en counseling, en évaluation de la performance, en planification et gestion des cas, en évaluation des risques, ainsi qu'en coordination de services en vue de fournir une gamme d'appuis aux adultes vulnérables et aux familles ayant des enfants avec des besoins spéciaux. Une combinaison acceptable de formation et d'expérience dans un domaine connexe pourrait être prise en compte. La personne choisie devra également avoir de l'expérience en informatique (traitement de texte), savoir établir des priorités et organiser des tâches, posséder d'excellentes compétences interpersonnelles et savoir communiquer efficacement, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, dans les deux langues officielles (anglais et français). Il est essentiel qu'elle puisse travailler de manière indépendante et en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire. Les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail après le processus d'entrevue devront se soumettre à une évaluation de leurs capacités langagières en français. La personne choisie doit être en mesure d'effectuer des déplacements et de faire des heures supplémentaires de manière occasionnelle. La personne choisie sera soumise à une vérification du casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements.

Fonctions :
La personne choisie sera responsable de la prestation et de la coordination d'un large éventail de services communautaires, y compris : counseling, évaluation des besoins individuels et familiaux, planification et coordination de services aux personnes ayant des troubles du développement et aux familles ayant des enfants ou des adultes avec des besoins spéciaux. Dans le cadre de ses fonctions, la personne choisie doit : déterminer l'admissibilité des clients; évaluer les besoins des clients en matière de services; organiser la prestation du travail social individualisé et la gestion continue des plans financiers; acheter de services auprès d'organismes externes; et mettre les familles en contact avec d'autres ressources communautaires.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 26225
Services à la famille et Travail
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton - bureau 408V
Winnipeg (Manitoba), R3B 3M9
Téléphone : 204 788-6300
Télécopieur : 204 945-0601
Courriel : fshhr@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Cour provinciale du Manitoba

JUGE DE PAIX JUDICIAIRE À WINNIPEG

Le Comité de nomination des juges de paix invite les personnes qualifiées intéressées à devenir juge de paix judiciaire à la Cour provinciale du Manitoba, à Winnipeg, à poser leur candidature.

Le Comité de nomination des juges de paix a la responsabilité de soumettre au procureur général une liste comportant le nom de trois à six personnes pour le poste de juge de paix judiciaire.

Le mandat du Comité de nomination des juges de paix est d'évaluer les connaissances, l'expérience, la connaissance de la collectivité et les qualités personnelles des candidats, tout en tenant compte de la diversité de la société du Manitoba (C275 – *Loi sur la Cour provinciale*).

Les personnes intéressées doivent être prêtes à résider à Winnipeg et être capables et désireuses de voyager par automobile, par petit aéronef ou par tout autre moyen de transport nécessaire pour assumer les fonctions et les responsabilités d'un juge de paix judiciaire de la Province.

Elles doivent aussi avoir une connaissance approfondie des lois et des règlements fédéraux et provinciaux ainsi que des arrêtés municipaux relatifs aux questions relevant de la compétence de la Cour provinciale. Une connaissance et une compréhension de la juridiction et des méthodes de travail de la Cour provinciale sont aussi requises.

De plus, les personnes intéressées doivent avoir une connaissance et une compréhension manifestes de l'indépendance judiciaire ainsi que des aptitudes éprouvées à se comporter avec les gens de façon efficace, équitable, polie et diplomate. Elles doivent aussi posséder de grandes aptitudes à communiquer et à écouter efficacement. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles (à l'oral et à l'écrit) est considérée comme un atout.

Les personnes intéressées doivent posséder d'excellentes aptitudes d'analyse et la capacité de prendre des décisions fondées sur un jugement sûr et conformes aux dispositions législatives pertinentes, à la jurisprudence et aux principes généraux de droit qui s'appliquent à chaque cas. Un diplôme en droit ou une expérience équivalente au sein du système judiciaire est un atout.

La personne choisie fera partie d'une équipe de juges de paix judiciaires; elle doit donc posséder des habiletés manifestes en communications interpersonnelles.

La personne choisie devra effectuer des quarts de travail en journée et en soirée, y compris les fins de semaine et les jours fériés, et devra être disponible sur demande. Elle fera l'objet de contrôles sécuritaires, y compris d'une vérification du casier judiciaire.

Pour obtenir une description du poste de juge de paix judiciaire et une formule de renseignements pour les candidats, communiquez avec la personne suivante :

La présidente du Comité de nomination des juges de paix
Cour provinciale du Manitoba
408, avenue York, 2e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P9
Téléphone : 204 945-5654; Télécopieur : 204 945-5751
Courriel : Kim.Beaulac@gov.mb.ca

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : LE 31 AOÛT 2012

Secrétaire administratif(ive) - 1751732

Poste permanent à temps partiel (0,5 ETP)

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr

Winnipeg Regional Health Authority — Office régional de la santé de Winnipeg
Caring for Health — À l'écoute de notre santé

[illegible]

CHEF, GESTION DE LA QUALITÉ AUPRÈS DES FOURNISSEURS

[illegible] auprès des fournisseurs sera responsable de gérer la qualité des [illegible]eurs par la mise en œuvre d'un processus efficace de sélection, de vérification et d'acceptat[illegible] [illegible] produits. Le titulaire de ce poste aura la responsabilité de déceler [illegible] des matériaux et tout vice de qualité d'exécution pour éviter qu'ils entrent dans le flux [illegible] de la Monnaie royale canadienne. Il devra également recueillir de l'information sur les cas [illegible] et, par ailleurs, développer et cultiver des relations mutuellement avantageuses [illegible]eurs dans le but d'obtenir du premier coup la qualité et la fiabilité désirées.

[illegible]ez consulter le site www.monnaie.ca pour une description complète du poste. Les candidats [illegible]éressés sont invités à faire parvenir, à titre confidentiel, leur curriculum vitae et une lettre de présentation indiquant leurs attentes salariales au plus tard le 24 août 2012 à l'adresse suivante :

Monnaie royale canadienne, Ressources humaines
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
Télécopieur : 204-255-5203 • Courriel : hrwpg@monnaie.ca

Bien que nous tenions compte de toutes les candidatures soumises, nous ne communiquons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. La Monnaie royale canadienne encourage l'équité en matière d'emploi : comme elle souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, elle reçoit avec plaisir les demandes d'emploi venant de femmes, d'Autochtones, de personnes handicapées et de membres de minorités visibles.

Nous parlons votre langue!



"Office régional de la santé du Sud est un employeur de choix bilingue
Joignez moi, et soyez au service des vôtres
C'est une carrière enrichissante avec des avantages pour vous et nos communautés bilingues."

Infirmier.ère autorisé.e
Centre médico-social DeSalaberry
Bilingue, permanent, temps partiel, 0,5 ETP
Date de clôture: le 22 août 2012

Aide en soins de santé
Repos-Jolys, Centre médico-social DeSalaberry
Bilingue, permanent, temps partiel, 0,5 ETP
Date de clôture: le 22 août 2012

[illegible]

thelifeyoudeserve.ca

Office régional de la santé du ***Sud***

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

APPEL DE CANDIDATURES

Directrice ou directeur de la Division de l'éducation permanente

Relevant du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, la direction veille au bon fonctionnement de la Division de l'éducation permanente (DEP) et du Service de perfectionnement linguistique (SPL). Elle veille à la saine gestion de la DEP et du SPL et participe à la création, au suivi et à la mise à jour du plan stratégique de l'établissement.

Compétences requises :

- diplôme universitaire dans une discipline appropriée,
- maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit,
- expérience dans la gestion,
- capacité à cultiver et à entretenir de bonnes relations externes et internes,
- aptitude à gérer efficacement le changement,
- esprit d'entreprise,
- capacité à travailler de façon autonome et en équipe

Rémunération : selon les compétences et l'expérience

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 29 août 2012 à

Monsieur Gabor Csepregi
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
[illegible]

Université — Collège universitaire de Saint-Boniface

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

MFRC CRFM

Le Centre des ressources pour les familles de militaires de Winnipeg est à la recherche d'un(e)

Professeur(e) de français langue seconde
(Contrat de 10 semaines, 60 heures)

La mission du CRFM de Winnipeg est d'améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui sont exposés au style particulier de la vie militaire en fournissant des programmes et des services spécialisés qui font la promotion de la santé, de l'éducation et du bien-être.

Descriptions de tâches
- Enseigner le français, langue seconde, à l'aide de méthodes d'enseignement appropriées en vue de susciter l'intérêt des élèves et de leur permettre de développer les habiletés et les compétences liées à cette discipline
- Préparer la matière à enseigner
- [illegible]

Qualifications requises
- [illegible] français langue seconde
- Expérience reconnue en enseignement des langues secondes aux adultes et du français peut être prise en considération

Lieu d'enseignement : CRFM de Winnipeg (102, rue Comet)
Horaire de travail : Les lundis et mercredis de 18 h à 21 h, du 24 septembre au 28 novembre 2012

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre d'accompagnement au plus tard le **24 août 2012**, à

Mélanie Lyrette
Coordonnatrice du service de langues secondes
Centre des ressources pour les familles de militaires de Winnipeg
102, rue Comet - C.P. 17000 Succursale Forces
Winnipeg, MB R3J 3Y5

Téléphone : 833-2500 poste 4515
Télécopieur : 489-8587
Courriel : melanie.lyrette@forces.gc.ca

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées

Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Travailleur(euse) en loisir
Temps plein 1,0 etp

Infirmier(ière) autorisée – quarts de soirée
Temps partiel 0,4 etp

Infirmier(ière) autorisée – quarts de nuit
Temps partiel 0,3 etp

Infirmier(ière) autorisée – quarts de jours
Temps partiel 0,4 etp

Infirmier(ière) auxiliaire – quarts de soirée
Temps partiel 0,5 etp

Infirmier(ière) auxiliaire – quarts de soirée
Temps partiel 0,6 etp

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

LOUIS RIEL

AIDES-AUXILIAIRES SUPPLÉANT(E)S - ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE

La Division scolaire Louis Riel recherche des candidatures pour faire la suppléance d'aides-auxiliaires dans ses écoles pour l'année scolaire 2012 – 2013.

Les formulaires d'application sont disponibles en personnes ou sur le site Web **www.lrsd.net/employment**. Veuillez soumettre votre application à la Division scolaire Louis Riel, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba), R2M 3R3.

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

La divison scolaire Pembina Trails est à la recherche **d'enseignant(e)s bilingues** (français et anglais) pour :

11e et 12e année Français et de 9e année Sciences Humaines :
- Poste temporaire à plein temps (1.0).
- Poste numéro 08-135-12 VM.
- L'entrée en fonction se fera le 4 septembre 2012 jusqu'au 28 juin 2013.

et

10e et 12e années Mathématiques Pre.cal, 10e année Sciences de la nature et 11e et 12e années Physique :
- Poste temporaire à plein temps (1.0)
- Poste numéro 08-164-12 VM.
- L'entrée en fonction se fera le 9 octobre 2012 jusqu'au 14 décembre 2012 ou jusqu'à ce que le titulaire reprend ses fonctions.

Qualifications: Baccalauréat en éducation, connaissance des méthodologies en immersion française et bilingue en français et anglais.

L'embauche de la personne est conditionnelle à l'examen du dossier judiciaire et à l'approbation du Registre des cas d'enfants maltraités.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en se rendant sur notre site Web qui se trouve à **www.pembinatrails.ca**. Cliquez sur « Employment Opportunities ».

Date de clôture : le 17 août 2012

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.

Association de la presse francophone

PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

CONNEXION MEDIUM - VOYANCE - On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1 (866) 9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1 (900) 788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7.

OCCASIONS D'AFFAIRES

REVENU SUPPLÉMENTAIRE + TRAVAIL À DOMICILE! Joignez une équipe bilingue, dynamique, passionnée du bien-être/santé. Programme de formation + développement d'entreprise. Évaluation gratuite. **www.envirovision.net**.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payées d'avance)*

Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur** : 231-1998

La LIBERTÉ

AUTREMENT

www.la-liberte.mb.ca

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

VISA

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



080-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL : Le développement de Sainte-Anne vous intéresse? Si oui, rendez-vous sur le site **www.steannemb.ca**, secteur "Gouvernement", section emplois.
125-

À LOUER

À SAINT-BONIFACE : Stationnement en face de l'Université de Saint-Boniface 45 $/mois. Composez le 770-4912.
120-

À SAINT-BONIFACE : Appartement de 2 chambres à coucher, situé au 693 rue Saint-Jean-Baptiste. Disponible le 1er septembre. Stationnement inclus. Composez le 231-0143.
123-

APPARTEMENT D'UNE CHAMBRE À COUCHER, AULNEAU ET DESPINS : en face de l'USB, service d'autobus en avant, service de buanderie sur les lieux. 695 $ tout inclus. Tél. : 770-4912.
124-

Retrouvez nos petites annonces sur www.la-liberte.mb.ca

Nécrologies

Auguste Gauthier

le 14 juin 1917 – le 12 juillet 2012



Le 12 juillet 2012, Auguste Gauthier, entouré de sa famille, est décédé paisiblement dans son sommeil.

Il est prédécédé, en 1999, après 62 ans de mariage, par son épouse chérie Céline. Il laisse dans le deuil ses filles, Yvonne Josephine (Leo Paquin (d)/Jacques Bergeron(d)) et Jeannette (Jean Charles Nadeau) ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

Né a Sainte-Agathe (Manitoba) le 14 juin 1917, fils unique de Tancrede et Virginie Gauthier, il était la troisième génération de fermier à Sainte- Agathe. Il a rencontré le grand amour de sa vie, Céline Pinvidic, à une soirée paroissiale. Un regard dans ses grands yeux bruns, dit-il, et le tour était joué. Mariés en 1936, ils s'établirent dans la maison familiale. La récolte du grain fut leur vie jusqu'en 1954 quand Auguste fut embauché par Canada Ciment (La Farge). Les premières années, il travailla à la récolte du grain et chez La Farge. Toujours très fier de son travail,(Cement Mix Technicien) chez La Farge, il demeura avec cette compagnie pendant 28 ans, jusqu'à sa retraite à l'âge de 65 ans. La retraite débuta avec plusieurs voyages à travers l'Amérique du Nord, visitant plusieurs parents et amis, et une partie de leurs hivers sous le soleil chaud de la Floride. Cependant, Saite-Agathe est toujours demeuré la résidence familiale. Ayant perdu leur propriété dans l'inondation de 1997, ils aménagerent à Saint-Norbert où Céline décéda en 1999. En 2006, Auguste s'achemina vers Chilliwack (C.-B.) afin de passer la dernière étape de sa vie près de Jeannette et sa famille.

Une messe funéraire fut célébrée à l'Église Sainte-Agathe mercredi 1er août 2012 à 15 h.

Vos dons à la Société Alzheimer du Canada seraient grandement appreciés.

Soeur Annette Sicotte

1919-2012



Sœur Annette Sicotte est décédée paisiblement le 18 juillet 2012 entourée de sa famille religieuse et du personnel d'Actionmarguerite.

Native de Saint-Pierre-Jolys d'une belle et grande famille de 15 enfants, Annette est née le 15 août 1919, dixième enfant d'Auguste Sicotte et de Célina Laroche. Elle fit son entrée chez les Sœurs Grises à Saint-Boniface le 5 août 1938 et en 1944 elle se consacra définitivement au Seigneur à la suite de sainte Marguerite d'Youville.

Après sa profession religieuse, sœur Annette fit ses études en infirmerie à l'Hôpital général Saint-Boniface. Par la suite, elle exerça son ministère d'infirmière pour plus de trente ans dans les hôpitaux à Regina, Gravelbourg, Saint-Boniface, Sainte-Rose-du-Lac, Fort Frances et à l'infirmerie des sœurs à la Maison provinciale. Que ce soit auprès des malades, des personnes âgées ou handicapées, sœur Sicotte se montre attentive à leurs besoins, toujours prête à leur venir en aide. Lorsqu'elle quitte ce ministère, cette femme de prière qui a connu elle-même de grandes souffrances physiques, poursuit sa mission de compassion en pastorale au Centre Taché.

En 1985, elle accepte de faire un stage de formation scientifique de pédicure pour ensuite, pendant vingt ans, offrir avec un dévouement assidu, ses services de pédicure, tout en s'efforçant de voir Dieu dans les personnes qu'elle soulage, «Dieu habite l'autre comme Il m'habite », lisons-nous dans ses notes personnelles.

Sœur Annette Sicotte laisse dans le deuil en plus de sa famille religieuse, deux sœurs : Léa, m.o.; Rita (Louis) Champagne, un frère docteur Jules (Rae) Sicotte, neveux, nièces, cousins et amis.

L'ont précédée dans la mort, ses parents, sept sœurs, Thérèse, Germaine, Yvonne, Cora, Irène, Aline et Luce; quatre frères : Paul, Wilfrid o.m.i., Conrad et Laurent.

La Congrégation des Sœurs Grises remercient sincèrement les religieuses et le personnel d'Actionmarguerite qui ont cheminé avec sœur Annette dans sa maladie, et pour les parents, amis et compagnes pour leurs visites et leur amitié.

Des prières et le visionnement ont eu lieu le lundi 23 juillet 2012 à 13 h, Résidence Despins 151, rue Despins suivis de la messe de la résurrection à 13 h 30 au même endroit. L'enterrement suivra au cimetière Saint-Boniface, rue Archibald.

Qu'elle repose dans la paix du Christ.

Veuillez envoyer vos condoléances à www.desjardinsfuneralchapel.ca

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Elizabeth Le Gras



Le mercredi 18 juillet 2012, Elizabeth Le Gras est décédée paisiblement au Centre hospitalier Taché à l'âge de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil une sœur, trois frères, une belle-sœur et un beau-frère, ainsi que bon nombre de neveux, nièces, cousins et amis.

Elizabeth est née le 28 janvier 1931 à Saint-Claude, au Manitoba. Elle a travaillé la plupart de sa vie en Alberta et en Colombie-Britannique et a pris sa retraite en 1996 alors qu'elle travaillait à Red Deer, en Alberta. Elle a ensuite déménagé au Manitoba en 2008 pour se rapprocher de sa famille.

Les membres de la famille souhaitent remercier du fond du cœur le personnel infirmier et le personnel de l'entretien au Centre hospitalier Taché pour leurs soins et leur compassion.

Les funérailles, présidées par l'abbé Marcel Carrière, ont eu lieu à l'église catholique de Saint-Claude le jeudi 9 août 2012 à 14 h. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial de Saint-Claude.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. 204-248-2201 ou 1-888-400-2326. www.afh.ca.

Céline Wozniak



Céline Wozniak, née Gauthier, est décédée à l'hôpital de Trail, C.B., le 19 juillet 2012. Céline, fille de Conrad Gauthier et de Jeanne Champagne, est née à Sainte-Anne-des-Chênes, le 24 octobre 1929, la dernière d'une famille de neuf enfants. Elle fut précédée dans la tombe par son cher époux, Pierre Wozniak en décembre 1990. Céline laisse dans le deuil ses deux sœurs, Estelle Perrin de Sainte-Anne-des-Chênes et sœur Thérèse (Notre-Dame-des-Anges) de Sherbrooke P.Q., ainsi que de nombreux neveux et nièces. Céline travaillait comme technicienne de laboratoire à Winnipeg lorsqu'elle rencontra Pierre au Club français. Ils se sont mariés à la Cathédrale de Saint-Boniface en 1959 et ont vécu au Manitoba pendant plusieurs années. Ils ont ensuite déménagés à Kaslo, C.B. en 1978 où ils devinrent propriétaires de Kaslo Logger Supplies. Au cours de leur vie conjugale à Kaslo, ils se firent plusieurs amis. En particulier, le neveu de Céline, Roland, et son épouse Murielle avec qui s'est tissée une profonde amitié. Céline était aussi membre du club de golf de Kaslo. Elle aimait beaucoup jouer au cribbage. Nul n'oubliera ses talents culinaires. Céline appréciait la bonne gastronomie ainsi que partager un bon verre entre amis.

La mort précoce de Pierre en 1990 fut une lourde épreuve pour Céline. La famille tient à remercier tous les proches amis de Céline qui l'ont toujours soutenue au cours des années. Un merci sincère à ceux œuvrant au Kaslo Victorian Center et à l'hôpital de Trail pour les excellents soins accordés à Céline. Une cérémonie funéraire a eu lieu à Kaslo Sacred Heart Church le 8 août 2012 à 13 h.

Irenée Routhier





Le vendredi 27 juillet 2012, M. Irénée Routhier, de Somerset, au Manitoba, est décédé paisiblement au Foyer Notre-Dame à l'âge de 82 ans.

Irénée a été précédé de son épouse bien-aimée, Lorraine (née Messner), en 2004. Il laisse dans le deuil ses huit enfants : Michel Routhier (Cheryl), Richard Routhier (Pauline), Rosemarie Watson (Bill), Norma Gagnon (Maurice), Marcel Routhier (Kathy), Annette Zaboroski (Jeff), Roméo Routhier et René Routhier (Laura); ses 15 petits-enfants : Marc (Phoenix), Daniel, Rebecca, Eric, Justine (Nick), Nicole, Robert, Kyle, Troy, Kathleen (Marc), Keith, Cindy, Nadine, Chantal et Ashley; et ses quatre arrière-petits-enfants : Brayden, Mercedes, Melah et Reese. Il laisse aussi son frère Aimé, ses sœurs Laurette, Rita, Simone et Antoinette, des beaux-frères, une belle-sœur, des nièces et des neveux.

Il a été précédé aussi de ses parents Xavier et Alma Routhier, de ses frères Léo, Laurent, Maurice, Gérard et Hector, de ses sœurs Blanche, Florence, Marie et Lucille, et de son gendre Norman Gagnon.

Irénée est né le 21 août 1929 près de Saint-Léon, au Manitoba. Il appréciait et chérissait son village natal de Somerset et lui a fidèlement rendu service de bien des façons. Il a travaillé sur le pipeline et à la coopérative locale; il a aussi été gendarme spécial de la GRC, concierge pour la Division scolaire de La Montagne et propriétaire-agriculteur. Il aimait sa famille, l'agriculture et le hockey, et il manquera beaucoup aux membres de sa famille aimante et à ses nombreux amis.

Irénée a toujours donné généreusement de son temps, la joie au cœur, avec enthousiasme et zèle, pour sa famille et ses amis.

Les prières ont été récitées à Adam's Funeral Home le mardi 31 juillet à 19 h 30. Les services funéraires, présidés par le père Armand Le Gal, ont eu lieu à l'église catholique Notre-Dame-de-la-Nativité à Somerset, au Manitoba, le mercredi 1er août 2012; le service commémoratif à 14 h a été suivi des funérailles à 14 h 30 et de l'enterrement dans le cimetière paroissial.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à la Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation, 675, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3E 0V9.

La famille souhaite remercier spécialement tout le personnel des soins de santé qui ont veillé sur Dad.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. 204-248-2201 ou 1-888-400-2326. www.afh.ca.

France Raymonde LaFrenière

(née Girardin)



Suite à un longue lutte courageuse contre un cancer, France Raymonde LaFrenière (née Girardin à Ponteix Saskatchewan) de Guy et Marcelle Girardin est décédée paisiblement à la maison le 5 août 2012, entourée de sa famille. Prédécédée de ses parents, de son frère Dominic et de son oncle Raymond, elle laisse dans le deuil ses deux enfants, Chantal et Martin, leur père Roger, ses frères et sœurs Thérèse, Yvonne, André, Paul (Shelley), Michel (Joanne), Pierre (Carol), Luc, sa tante Noella, ses cousines Louise et Gisèle, ses nombreux neveux et nièces ainsi que sa bonne amie Lyndie Bourcier.

Pionnière sans pareil autant à la maison que dans sa vie de carrière, France était une femme d'intégrité, de grâce et d'élégance. Son support absolu envers les poursuites académiques, culturelles et personnelles de ses enfants atteste de sa dévotion d'avoir été maman ainsi qu'amie et confidente. Elle a œuvré 35 ans à la Banque Nationale du Canada, promue rapidement de caissière à gérante de succursale. Elle était une femme diplomate et d'une écoute compatissante, des caractéristiques grandement influencées par sa grand-mère paternelle Yvonne Loutrelle ainsi que son oncle Dominic Loutrelle.

La famille souhaite remercier Yvonne Girardin pour les soins attentifs qu'elle a portés envers sa sœur au courant des dernières années.

En guise de sympathie, un don à la fondation de votre choix serait grandement apprécié.

100 ans d'histoire mouvementée

La geôle de Saint-Claude fête ses 100 ans d'existence cette année. Un évènement qui permet de faire un retour sur ce lieu d'histoire et de patrimoine.

Sabine TRÉGOUET

La petite prison de Saint-Claude fête cette année son centième anniversaire. À cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée le 1er juillet pour célébrer le jubilé.

« Cette prison fait partie de notre patrimoine, aussi bien au niveau de la construction que de son histoire », soutient le membre du comité de tourisme et de marketing de Saint-Claude, Roger Bazin.

Construite en 1912, la prison a initialement été construite pour calmer les turbulences.

« Beaucoup d'employés des fermes venaient à Saint-Claude la fin de semaine pour boire dans le petit salon à bière et il y avait souvent des bagarres, raconte Roger Bazin. Il y avait des problèmes de boisson évidemment, mais aussi des vols et d'autres incidents. Comme on est éloignés de Winnipeg, la prison a été construite à la demande de la population pour mettre en détention ceux qui causaient des soucis. »

La bâtisse est composée d'une salle d'entrée avec un poêle et de deux cellules qui comportent chacune un lit en bois. Dans les années 1950, la prison est devenue un lieu de halte du trajet vers l'ouest.

« Le train s'arrêtait un ou deux jours pour changer les chars à grains, il fallait qu'on trouve un abri pour les personnes de passage, on les mettait dans l'ancienne prison, j'ai été témoin de cela », se souvient Roger Bazin.

La prison s'est ensuite recyclée en un entrepôt tout d'abord pour les pompiers et ensuite pour le recyclage des déchets. Lorsque le recyclage s'est fait à domicile en 2005, la prison est tombée en désuétude et le village prévoyait de la détruire.



photo : Gracieuseté John Quayle

John Quayle, président du musée de la geôle de Saint-Claude et Ashley Horton, constable de la GRC lors du dévoilement de la plaque commémorative le 1er juillet.

« Le comité de tourisme et de marketing de Saint-Claude a proposé de garder ce lieu historique et de restaurer la prison, explique Roger Bazin. Certaines personnes de Saint-Claude se souvenaient de son état originel alors elles nous ont aidés à la restauration. Le budget était de 8 000 $, on a reçu des dons et également une aide de 4 000 $ du ministère de la Culture, du patrimoine et du tourisme du Manitoba. »

Mais si ce site historique survit, c'est surtout grâce aux bénévoles de Saint-Claude. Ils sont une trentaine, principalement des retraités, à faire vivre ce musée geôle.

En effet, depuis l'ouverture au public en juillet 2006 suite à la restauration, un centre d'information s'est créé à côté de la prison pour en faire un lieu d'attraction touristique unique dans les prairies. L'entrée est gratuite et les souvenirs vendus permettent d'entretenir et d'embellir le lieu.

Les premières années, le musée a ainsi fait venir 700 à 800 personnes par saison. Venant même du Québec, certains parcours touristiques s'arrêtent à Saint-Claude pour visiter la petite prison.

« C'est la seule prison dans toutes les prairies qui subsiste à son état d'origine, affirme Roger Bazin. Il y en avait d'autres de ce type aux alentours de Notre-Dame-de-Lourdes ou de Saint-Lazare, mais elles ont souvent été détruites. »

Erratum

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article ***Comme à la maison*** paru en page 19 de ***La Liberté*** du 25 au 31 juillet 2012, le restaurant Ti-Beauville n'est pas le seul restaurant à offrir un service bilingue, mais un des seuls. De plus, le personnel anglophone est aussi recherché que le personnel francophone, afin de servir au mieux tout le monde quelle que soit la langue parlée.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES